



Réforme des rythmes scolaires

Projet Educatif de Territoire
de la Ville de ROUEN

Analyse des questionnaires d'évaluation
parents et enfants

Ville de ROUEN

Direction des Temps de l'Enfant

Juin 2014

Table des matières

A - Du Copil PEdT au Comité de suivi et d'évaluation de la réforme des rythmes scolaires ...	4
a - L'évaluation proposée aux parents et aux enfants	4
b - L'évaluation au sein des écoles maternelles	5
B - Les grandes tendances révélées par le dépouillement des questionnaires pour les parents et les enfants	6
1 - Inscription aux services municipaux	7
1-1 Dossiers d'inscription	7
1-2 Modalités d'inscription	8
1-3 Règlements intérieurs	8
2 - Accueil	9
2-1 L'accueil en maternelle	9
2-1-1 Le matin	9
2-1-2 Le midi	9
2-1-3 Pour le goûter	9
2-1-4 Le soir	10
2-1-5 Le mercredi	10
2-2 L'accueil en élémentaire	10
2-2-1 Le matin	10
2-2-2 Le midi	11
2-2-3 Le goûter, le soir	11
2-2-4 Le mercredi	12
3 - Locaux / lieux	13
3-1 Les locaux du matin	13
3-2 Les locaux du midi	14
3-3 Les locaux du goûter	15
3-4 Les locaux du soir	15

3-5 Les locaux du mercredi.....	16
4- Les horaires	17
4-1 Le matin.....	17
4-2 Le midi	18
4-3 Le goûter	18
4-4 Le soir.....	19
4-5 Le mercredi.....	20
5- Les activités	20
5-1 L'information sur les activités.....	20
5-2 L'enfant choisit seul de s'inscrire à une activité	22
5-2-1 Les moments choisis pour exercer une activité.....	22
5-2-2 Motivation des enfants pour participer à une activité	23
5-3 Variété des activités	23
5-4 Mon enfant discute avec moi des activités	25
5-5 J'ai l'occasion de voir ce que fait mon enfant sur ces temps.....	26
5-6 Le nombre des activités proposées	26
5-7 La durée des activités	27
5-7-1 Le matin	27
5-7-2 Le midi.....	27
5-7-3 Le soir.....	27
5-7-4 Le mercredi après-midi.....	28
5-8 Avis global sur les activités	28
5-8-1 Le matin	28
5-8-2 Le midi.....	29
5-8-3 Propositions formulées par les enfants sur de nouvelles activités	29
5-9 Temps pour jouer, ne rien faire de particulier, se reposer.....	30
5-9-1 Du temps pour jouer	30

5-9-2 Du temps pour ne rien faire de particulier	30
5-9-3 Du temps pour se reposer	30
6- La pause goûter	31
7- A l'école en général	31
7-1 Tu es content de venir à l'école, tu t'y sens bien	31
7-2 Les règles du contrat de respect	32
7-3 Les adultes font attention à toi	32
8- Les repères dans l'école	33
8-1 Reconnaissance des adultes dans l'école, leur rôle par leurs enfants	33
8-2 Je sais à quel adulte m'adresser pour résoudre un problème	33
8-3 La sécurité des enfants	34
9- Autres activités en dehors de l'école	36
10- Autre point évoqué hors questionnaire	37
11- Perspectives et orientations pour l'année scolaire 2014-2015	37
12- Conclusion	40

A - Du Copil PEdT au Comité de suivi et d'évaluation de la réforme des rythmes scolaires

a - L'évaluation proposée aux parents et aux enfants

Engagée dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013, la Ville de ROUEN a formalisé son ambition de donner aux temps périscolaires et au mercredi après-midi un contenu éducatif de qualité dans son Projet Educatif de Territoire (PEdT).

Elaboré avec les partenaires de la communauté éducative, le PEdT de la Ville de ROUEN a été validé le 21 novembre 2013. Achievé d'être écrit le 27 novembre, il a été l'objet d'une convention tripartite, signée officiellement le 9 janvier 2014 entre le Préfet de la Seine-Maritime, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et le Maire.

Lors de l'ultime réunion de validation du PEdT rouennais, les membres qui composaient le Copil PEdT ont acté la formation d'un groupe de travail sur l'évaluation du PEdT - dont la plupart des membres siégeaient déjà au Copil PEdT, - chargé de déterminer les modes d'évaluation et les outils supports de celle-ci.

C'est dans cette perspective que différents questionnaires ont été élaborés par la Direction des Temps de l'Enfant, prenant en compte les différents évaluateurs mentionnés dans le PEdT : les parents, les enfants, l'Education Nationale et la Ville.

Comme prévu dans le PEdT, le questionnaire des enfants a été travaillé avec les enfants membres du Conseil Municipal d' Enfants. Le questionnaire pour les parents, après différents aller-retour en vue de sa finalisation, a été présenté, avec celui pour les enfants, groupe de travail le 20 février 2014. Les observations émises lors de cette réunion ont conduit à l'élaboration de **questionnaires définitifs**¹ pour lesquels une dernière validation a été sollicitée pour le 13 mars 2014.

La proximité du renouvellement des municipalités, encadré par des règles strictes de communication et d'information pendant la période électorale, ont conduit à ce que l'envoi des questionnaires soit réalisé le 8 avril dernier (**cf. courrier**²).

¹ Annexe 1 : versions définitives des questionnaires

² Annexe 2 : courrier aux familles du 8 avril 2014

Le questionnaire réservé aux parents d'élèves a été envoyé à chaque famille ayant un enfant inscrit dans une école primaire rouennaise. Il leur a été proposé d'en faire le retour par voie postale, par remise à l'accueil de la Direction des Temps de l'Enfant situé à l'Hôtel de Ville ou par dépôt dans une urne installée dans chaque école. Le questionnaire des enfants a été remis à un échantillon de 5 enfants de chacune des classes élémentaires des écoles.

Pour répondre à l'enquête, les enfants ont été accompagnés, selon les écoles, par les animateurs référents et les petits conseillers siégeant au Conseil Municipal d'Enfants.

En chiffres :

- 4.920 questionnaires parents envoyés
 - 675 questionnaires parents retournés, soit un retour de près de 14 %
 - * 388 concernent des enfants en maternelle soit 13 %
 - * 417 concernent des enfants en élémentaire soit 10 %
-
- 930 questionnaires (186 classes x 5 enfants/classe) ont été transmis dans les écoles.
 - 601 questionnaires ont été retournés, soit un taux de retour de 65 %. Bien qu'encadré par les animateurs référents l'enquête auprès des enfants, compte tenu de la difficulté et de la contrainte de l'exercice, n'a pas touché tous les niveaux de classe des écoles, notamment les classes des plus petits et les classes de CLIS.

Le Conseil Municipal nouvellement élu a voulu réaffirmer la place des rythmes scolaires dans sa politique générale pour l'enfance, en créant, par délibération du 18 avril 2014, un **Comité de suivi et d'évaluation de la réforme des rythmes scolaires**³. Il a désigné 10 membres en son sein pour siéger dans cette instance et acter que le Maire, l'Adjoint chargé des écoles et l'Adjoint chargé des associations seront membres de droit du comité.

b - L'évaluation au sein des écoles maternelles

Dès le premier trimestre de classe de l'année scolaire 2013-2014, la question des rythmes dans les écoles maternelles a été réinterrogée. Les membres de la communauté éducative, en premier lieu les parents, les enseignants, les animateurs référents, et le personnel spécialisé des écoles maternelles ont relevé la difficulté d'application uniforme des nouveaux rythmes.

Suivant ainsi les recommandations de « Bonnes pratiques en maternelle » publiées en décembre 2013 par l'Education Nationale (**annexe**⁴) la Ville a mis en place un groupe de travail maternelle qui s'est réuni pour la première fois le 17 février 2014. Il s'est fixé comme axes de travail les thématiques suivantes :

³ Annexe 3 : composition du Comité de suivi et d'évaluation de la réforme des rythmes

⁴ Annexe 4 : Nouveaux rythmes scolaires / Les bonnes pratiques en maternelles (Education Nationale - décembre 2013)

- organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire,
- adapter les activités aux besoins des jeunes enfants,
- gérer les temps de repos et de retour au calme après les activités.

Il a été décidé d'expérimenter les nouvelles orientations définies dans quelques écoles test.

Le Comité de suivi et d'évaluation de la réforme des rythmes scolaires sera informé régulièrement des travaux de ce groupe spécifique aux maternelles (cf. [Annexe 5 compte rendu de la dernière réunion du 17 avril 2014](#)⁵).

L'évaluation proposée par l'Education Nationale

Dans le même temps de préparation et de rédaction des questionnaires pour les enfants et les parents, la Direction des Temps de l'Enfant a élaboré un projet d'enquête pour l'évaluation qui revient à l'Education Nationale. Ce document à destination des conseils d'école a été examiné et partagé avec notamment les Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions de ROUEN et des conseillers pédagogiques. Les échanges entre partenaires ont suscité différentes questions autour, par exemple, de la légitimité des directeurs d'école à se prononcer sur l'organisation des temps péri et extra scolaires ou bien de la présence des animateurs référents alors qu'il est demandé de faire le point sur les effets de leur présence régulière dans chaque école. La question des activités pédagogiques complémentaires a également fait débat.

Ces différentes interrogations et globalement la lecture du projet de questionnaire a conduit à poser une autre hypothèse pour l'évaluation par l'Education Nationale, celui d'interroger les conseils des maîtres. Aujourd'hui le dossier reste ouvert, l'évaluation par l'Education Nationale sera retravaillée pendant l'année 2014-2015.

L'évaluation réalisée par la Ville

Les sujets revenant à l'évaluation de la Ville proposés dans le tableau des indicateurs d'évaluation du PEdT sont davantage de nature quantitative (nombre d'animateurs diplômés, évolution du nombre des contrats de respect etc.). [Des bilans réalisés par trimestre](#)⁶ permettent l'examen des différents sujets proposés à l'évaluation et au bilan d'action de la Ville.

B - Les grandes tendances révélées par le dépouillement des questionnaires pour les parents et les enfants

Le taux de réponses de près de 14 % à l'enquête lancée auprès des parents correspond au taux moyen obtenu dans le cadre d'enquêtes similaires. Les questionnaires renvoyés témoignent d'une qualité de réponse, bon nombre d'entre

⁵ Annexe 5 : compte rendu de la réunion du groupe de travail maternel du 17 avril 2014

⁶ Annexe 6 : bilan du premier trimestre de l'année scolaire 2013-2014

elles ont été précisées ou nuancées par des appréciations ou précisions mentionnées aux rubriques observations.

Quelques fois les questionnaires ont été utilisés par les parents pour donner leurs avis ou redire leurs ressentiments sur la réforme des rythmes. Les réponses parentales reflètent souvent des appréciations, des critiques ou des remarques très ciblées sur l'école fréquentée par leurs enfants. L'hétérogénéité des locaux scolaires (petites/grandes écoles, ancienne/récentes), l'urbanisme des quartiers de la ville (centre-ville, quartiers excentrés) transparaissent dans l'enquête et incitent à conduire une analyse plus fine par secteur, voire par école.

Les réponses apportées par les enfants témoignent d'une spontanéité et montrent leur grande implication dans leur vie scolaire en s'appliquant à apporter des réponses à tous les thèmes figurant dans leur questionnaire.

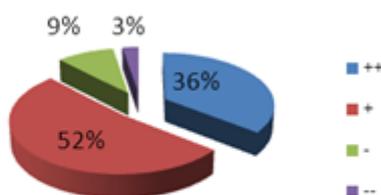
Il est proposé de rendre compte et de commenter point à point les thèmes portés dans cette grande enquête familiale. Lorsque les thèmes abordés sont communs aux deux enquêtes ils seront traités conjointement afin de nuancer, de comparer les avis et ressentis des enfants et des parents.

Après chaque question abordée, les remarques portées sont singulières par rapport au thème traité. Lorsque les points de vue exprimés peuvent se rapporter à un autre thème, ils sont repris avec le thème en question (ex ; la question de la sécurité des enfants peut être évoquée à plusieurs endroit du questionnaire, les remarques seront regroupées dans le thème de la sécurité).

1 - Inscription aux services municipaux

* 95 % des familles ont répondu à cette question

1-1 Dossiers d'inscription



Une grande majorité, (88 %) des parents sont globalement satisfaits de la composition du dossier d'inscription qui leur est proposé.

Ils nuancent cependant leurs appréciations en signalant la lourdeur du dossier à remplir, notamment lorsqu'il y a plusieurs enfants scolarisés dans leur foyer, en précisant la redondance de certains documents. Certains s'appuient sur la tendance actuelle de simplifications des démarches administratives en demandant une

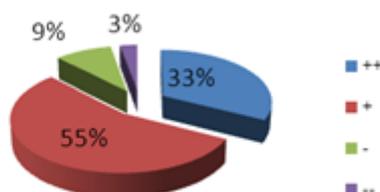
inscription dématérialisée. Des remarques opposées sur les dates d'envoi du dossier – trop tôt / trop tard – sont exprimées dans les réponses.

Orientations/suggestions/propositions pour 2014-2015

Même s'il reste imposant, le dossier pour l'année scolaire 2014-2015 a d'ores et déjà été allégé. Un travail sur des nouvelles modalités d'inscription notamment en ligne est en cours pour un aboutissement fin 2015.

1-2 Modalités d'inscription

* 93 % des familles ont répondu à cette question



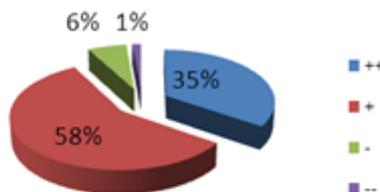
88 % des familles approuvent les modalités d'inscription proposées par la Ville.

Les parents soulignent cependant que les inscriptions occasionnelles dans les accueils de loisirs sont trop rigides (souplesse proposée en achetant, par exemple, par avance 10 séances) et parfois que l'accueil de loisirs proposé dans l'école fréquentée par les enfants ne soit pas entièrement libre.

Il est aussi fait mention de difficultés d'inscription pour les familles dont les deux parents travaillent. Un lieu unique d'inscription ou une inscription électronique pour tous les temps péri et extra scolaires est souhaitée comme mesure de simplification ainsi que de revoir les créneaux horaires proposés.

1-3 Règlements intérieurs

* 92 % des familles ont répondu à cette question



93 % des parents sont satisfaits des règlements intérieurs transmis avec les dossiers d'inscription. La redondance des règlements intérieurs, très peu différents dans leur contenu a été aussi signalée.

Orientations/suggestions/propositions pour 2014-2015

Ecrire un règlement commun et unique pour les temps périscolaires et des accueils de loisirs.

2 - Accueil

* 40,25 % des parents d'enfants de maternelle ont donné leur avis sur les quatre temps d'accueil (matin, midi, goûter et soir)

* 40,75 % des parents d'enfants de maternelle ont donné leur avis sur les quatre temps d'accueil (matin, midi, goûter et soir)

2-1 L'accueil en maternelle

Seuls les parents se sont prononcés sur l'accueil en maternelle. Il ressort qu'ils en sont généralement satisfaits. Les chiffres constatés sont les suivants :

2-1-1 Le matin

* 39 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

93 % de satisfaction avec un pourcentage de très satisfait de 59 %

Les remarques formulées qualifient l'accueil par les ATSEM et les enseignants. On relève des satisfécits (personne aimable, souriante, sérieuse, de confiance, disponible, gentil et compréhensive) et des expressions tout à l'opposé (pas d'intérêt pour les enfants, aucun investissement du personnel).

2-1-2 Le midi

* 48 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

87 % de satisfaction avec un pourcentage de très satisfait de 40%

Les parents signalent, dans une proportion importante, que n'étant pas présents sur ce temps, ils sont moins, voire pas informés, qu'ils ne savent pas comment se passe le repas et n'identifient pas les adultes présents autour de leurs enfants. Plusieurs indiquent que leurs enfants ne parlent pas spécialement du temps du midi, ils supposent que tout se passe bien. Quelques-uns apportent des critiques sur la qualité des repas, le manque d'activités qui les suivent.

Les parents d'élèves élus dans les conseils d'école ont la possibilité de participer aux déjeuners servis dans les écoles après en avoir fait la demande auprès de la Ville (Direction des Temps de l'Enfant).

2-1-3 Pour le goûter

40 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

84 % de satisfaction avec un pourcentage de très satisfait de 38 %

Les parents soulignent, là aussi dans une proportion importante, être démunis d'information. Ils soulignent les quantités parfois insuffisantes du goûter, qualifient la qualité de moyenne. De manière marginale, ils reconnaissent le bienfait des animateurs présents pour le goûter en regrettant leur nombre insuffisant.

2-1-4 Le soir

34 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

87 % de satisfaction avec un pourcentage de très satisfaits de 41 %

Les avis des parents sont nuancés par des remarques sur le manque de diversité des activités du soir, parfois le niveau de compétence des encadrants jugé insuffisant et maladroit. Certains déplorent le manque de transmission sur le déroulement de la journée de leurs enfants.

2-1-5 Le mercredi

15 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

Pour information

Avant de développer ici ou pour d'autres questions incluant le mercredi, quelques chiffres pour situer le niveau de fréquentation des accueils de loisirs municipaux : en moyenne 465 enfants, parmi les 7.045 élèves rouennais, soit 6,60 %, vont dans les accueils de loisirs le mercredi après-midi, la capacité d'accueil étant de près de 1.000 places.

Avant la réforme la moyenne de fréquentation était similaire.

Le taux de satisfaction (77 %) des parents est élevé. Dans ce chiffre, 50 % s'estiment très satisfaits. Les parents indiquent cependant que les sorties ne sont pas assez nombreuses, que le personnel est de qualité et que les activités sont bien organisées mais peu variées du fait de moyens réduits. Des parents apprécient la mise en place d'accueils de loisirs au sein des écoles maternelles, d'autres indiquent que la prise en charge du transport de leurs enfants est pratique.

2-2 L'accueil en élémentaire

2-2-1 Le matin

* 32 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question

* 48 % des enfants ont répondu à cette question

. 89 % des parents sont satisfaits (très satisfaits 38 %, satisfaits 51 %)

. 75 % des enfants sont satisfaits, 20 % ne se prononcent pas.

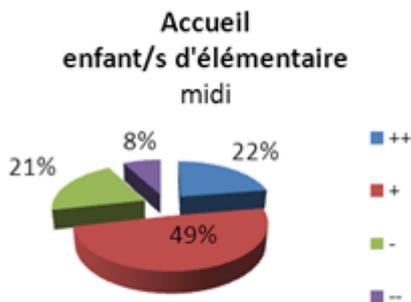
Cette différence d'appréciation traduit la difficulté évoquée lors de la préparation des questionnaires d'une définition compréhensible par les enfants du terme « accueil ». Par ailleurs la part des enfants concernés par l'accueil du matin est très faible (6 %) les enfants arrivant pour le début de la classe. Ceux qui se sentent bien font référence au plaisir de retrouver leurs camarades et de jouer.

2-2-2 Le midi

* 55 % des parents d'enfant en élémentaire ont répondu à cette question

* 99 % des enfants ont répondu à cette question

L'avis des parents



L'avis des enfants



Une partie des parents qualifie la pause méridienne de trop longue (17 %). En regard de cette observation ils mentionnent le trop peu d'activités déployées et parfois l'impossibilité pour leur enfant d'y accéder du fait du grand nombre d'enfants qui y participent.

Leur expression concerne aussi la cantine et le repas. Le lieu est dit bruyant, le repas est jugé bon ou de peu de qualité, la surveillance parfois insuffisante et inefficace pour régler les conflits de cours. Ils indiquent manquer d'information sur ce temps du midi.

Les enfants (10 %) qui apportent un avis négatif à l'accueil à la cantine mentionnent l'obligation qui leur est faite de manger même lorsqu'ils n'aiment pas, de ne pas toujours rencontrer du personnel aimable, qui crie parfois. Ils sont aussi gênés par le bruit.

Ceux qui se disent bien accueillis font référence à la fois au bon accueil et à l'amabilité et la gentillesse des adultes qui les entourent et à la possibilité, pendant ce temps de midi, de faire des activités nombreuses et variées, de jouer. Plusieurs mentionnent aussi que les deux heures du midi ne sont pas trop longues.

2-2-3 Le goûter, le soir

* 40 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 34 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question

* 67 % des enfants ont répondu à cette question

Les temps de goûter et d'accueil du soir ont été examinés séparément par les parents et globalisés pour les enfants. 66/67 % des parents donnent une appréciation favorable, 21 % ne sont pas satisfaits, ils demandent un goûter plus conséquent, plus varié.

La qualité et la quantité des goûter sont prévues pour répondre à l'équilibre alimentaire des enfants.

Pour les devoirs il est précisé que les enfants n'ont pas toujours le temps de les faire, que l'encadrement du soir n'est pas toujours assuré par la même personne et que les encadrants sont insuffisants. Globalement le travail des devoirs n'est pas assez encadré. Ces propos plutôt négatifs sont compensés par ailleurs par des avis indiquant que les enfants ont le temps de faire leurs devoirs et de jouer. L'accompagnement des devoirs apporte une souplesse pour la vie de famille après l'école.

Les parents indiquent aussi que les activités du soir sont insuffisantes et pas assez variées.

78 % des enfants sont satisfaits de l'accueil qui leur est fait le soir. Certains indiquent qu'ils sont bien aidés pour les devoirs. Ils apprécient de pouvoir sortir et de jouer. Le temps du soir pour les enfants inclus le goûter qu'ils qualifient soit de bon, soit d'insuffisant.

2-2-4 Le mercredi

- * 15 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question
- * 7 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question
- * 34 % des enfants ont répondu à cette question



Les parents apprécient l'organisation dans les écoles des accueils de loisirs du mercredi et regrettent de ne pas pouvoir dialoguer facilement avec les encadrants. Ils regrettent la non flexibilité des horaires de sortie en fin de journée.

L'observation assez stricte des horaires pratiqués dans les accueils de loisirs en fin de journée constituent un gage de déroulement d'activités de qualité.

Les 37 % des enfants qui fréquentent les accueils de loisirs le mercredi et qui, soit ne se prononcent pas, soit disent que ce n'est pas bien, signalent qu'ils s'y ennuient ou bien qu'ils ne les fréquentent pas pratiquant une activité ailleurs. Ceux qui donnent un avis positif mentionnent le plaisir de jouer (jeux variés, en intérieur et en extérieur etc.).

Outre la question de la qualité des locaux (cf. question 3 ci-après) la place et le temps accordés aux échanges entre parents et professionnels du périscolaire explique ce résultat positif. En effet, le fait de transmettre des informations concernant leurs enfants aux différents professionnels présents à l'école et de recueillir leurs paroles permet aux parents un détachement plus serein et assure bien évidemment une continuité d'accompagnement de leurs enfants. Ces temps mieux pris en compte lorsque les enfants sont petits, rassurent les familles et contribuent grandement à ce sentiment de satisfaction pour l'accueil global de leurs enfants.

Afin d'améliorer à la fois la qualité de l'accueil et la réassurance des familles sur l'accueil réservé à leurs enfants en écoles élémentaires, des outils simples de suivi pourraient être développés.

En élémentaire les temps d'échanges individualisés ne sont pas indispensables, ni à systématiser. Lorsque les enfants grandissent, on peut considérer que cela peut nuire à leur capacité d'autonomie. Cependant il est toutefois utile de prévoir des possibilités de transmissions orales ou écrites, lorsque cela s'avère nécessaire.

Une identification claire des professionnels par les parents, comme par exemple l'affichage d'un trombinoscope de tous les adultes intervenant dans l'école. L'utilisation plus optimale du cahier de suivi des accueils périscolaires peut contribuer à améliorer l'accueil des enfants en élémentaire et le sentiment de quiétude des familles.

3 - Locaux / lieux

* 42,20 % des familles ont répondu à cette question

Si le nombre des parents qui ont apporté un avis sur la question des locaux est important, plusieurs signalent ne pas pouvoir se prononcer, car ils n'entrent pas dans les écoles. Plusieurs se réfèrent à l'avis de leurs enfants et le mentionnent comme tel. Sur tous les temps évoqués (matin, midi, goûter, soir et mercredi) le taux de satisfaction des parents est de 88 %.

3-1 Les locaux du matin

* 39 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 35 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question

* 41 % des enfants ont répondu à cette question

En globalisant les réponses « très satisfait » et « plutôt satisfait » (91% en maternelle et 83 % en élémentaire) l'avis des parents sur les locaux d'accueil des enfants le matin est bon. Il est nuancé par des remarques ciblées sur telle ou telle école, comme celles sur l'exiguïté ou l'absence de préaux, l'état dégradé des cours de récréation. A plusieurs reprises la propreté des locaux est relevée.

La question des locaux pour les enfants a été abordée du point de vue du lieu où se déroulent des activités. 64 % sont satisfaits, (26 % ne se prononcent pas). Ils signalent des locaux spacieux et propres et apprécient de pouvoir jouer à des jeux de société.

3-2 Les locaux du midi

- * 48 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question
- * 54 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question
- * 98 % des enfants ont répondu à cette question

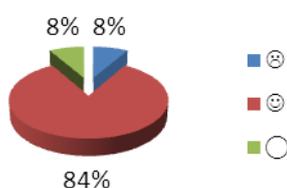
La nuance du lieu lié à l'activité des enfants se retrouve dans l'enquête, puisque le taux de satisfaction, en maternelle (51 %), comme en élémentaire (49 %), est bien moindre chez les parents que chez les enfants.

L'avis des parents



L'avis des enfants

Comment trouves-tu les lieux où se déroulent les activités ?
midi



Les enfants en élémentaire (84 %) considèrent que les lieux des activités du midi sont bien. Ce fort pourcentage de satisfaction est remarquable en considération du petit nombre qui ne se prononce pas. Comme pour le matin ils apprécient de pouvoir jouer en intérieur ou en extérieur.

C'est dans cette rubrique dédiée aux locaux du midi que des parents réitèrent leurs remarques formulées pour le matin, abordent la longueur du temps du midi et évoquent la question de la sécurité de leur enfant.

3-3 Les locaux du goûter

* 40 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 40 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question

L'avis des parents



Une part importante des parents, 91 % en maternelle et 81 % en élémentaire émettent un avis satisfaisant sur les locaux du goûter. On retrouve là aussi dans les remarques formulées des nuances quant au fait qu'ils ne connaissent pas les lieux, que les cantines sont des espaces bruyants et que ce temps de goûter doit être un temps calme, d'autres regrettent que la salle du goûter ne soit pas identifiée (différente de la cantine).

Pour rappel, la Ville de ROUEN dans le cadre de son projet périscolaire mené depuis 2010, a acté l'harmonisation des pratiques concernant le gouter, à savoir l'utilisation des réfectoires, la fourniture des goûters par la Ville y compris pour les élémentaires. Ces propositions ont fait suite aux remarques formulées par le Conseil Municipal d'Enfants.

Les enfants n'ont pas été spécifiquement interrogés sur le lieu du goûter, leurs avis se retrouvent à la rubrique suivante consacrée au soir (études).

3-4 Les locaux du soir

* 33 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 34 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question

* 63 % des enfants ont répondu à cette question

En maternelle les parents sont 86 %, 11 % ne se prononçant pas, à donner un avis favorable sur les locaux du soir. Ils atténuent leurs réponses en signalant le nombre important d'enfants accueillis par rapport à la petitesse des locaux. Ils préconisent pour remédier à cet inconvénient d'augmenter le nombre de salles.

Ils regrettent aussi le nombre insuffisant d'encadrants pour accompagner les devoirs et que les conditions ne soient pas suffisantes pour faire un bon travail. Ils notent

également qu'après les devoirs les enfants ne peuvent jouer. Certains évoquent l'insécurité du fait que les portes sur l'extérieur ne soient pas toujours fermées.

L'avis des enfants est moins net (voir ci-après) que celui des parents. 20 % ne se prononcent pas sur la question. Cet écart provient du fait que tous ne vont pas à la garderie du soir, le lien entre locaux et lieux où se déroulent les activités ne permet pas un vrai rapprochement avec l'avis des parents.

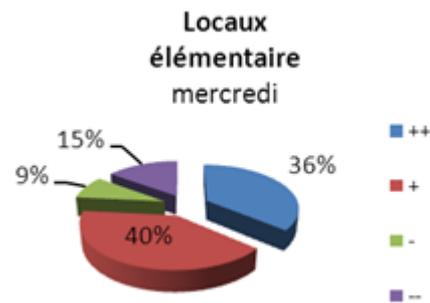
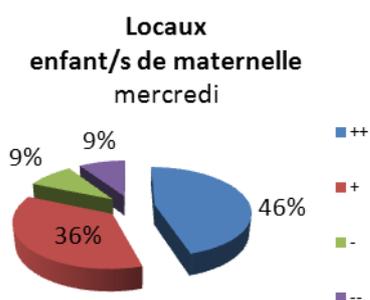


Les enfants satisfaits indiquent, ici encore, la diversité des jeux possibles et soulignent les moments de rencontres et de discussions avec leurs copains et copines. Les moins satisfaits (10 %) déplorent que l'on corrige leurs devoirs ou indiquent qu'ils y vont rarement.

3-5 Les locaux du mercredi

- * 14 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question
- * 7 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question
- * 32 % des enfants ont répondu à cette question

L'avis des parents



L'avis des enfants



En maternelle 82 % des parents se retrouvent très satisfaits et plutôt satisfaits sur ce thème, 18 % ne sont pas satisfaits. Leurs avis sur l'organisation du mercredi après-midi sont opposés, certains apprécient l'organisation des accueils maternels dans les écoles qu'ils estiment facilitateur de l'organisation familiale.

D'autres pensent que le fait de ne pas changer de lieu ne marque pas assez la différence entre temps scolaire et temps extrascolaire, que le temps passé à l'école est trop long et que les locaux ne sont pas adaptés à un centre de loisirs.

Le groupe de travail maternelle a travaillé la question des repères dans le temps et l'espace. Le compte rendu de la réunion du groupe de travail maternel du 17 avril 2014 figurant en annexe 5 en fait état.

En élémentaire, le pourcentage de parents satisfaits est de 76 % avec 15 % de non satisfaits. Le taux important (34 %) d'enfants qui ne se prononcent pas ne fréquentent pas les accueils de loisirs le mercredi après-midi.

4- Les horaires

* 35,80 % des familles ont répondu à cette question.
Les enfants n'ont pas été interrogés sur les horaires.

4-1 Le matin

* 39 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question
* 34 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question



Seuls les parents ont été interrogés sur les nouveaux horaires de classe. Les avis émis sur cette question sont souvent en lien avec les situations individuelles, liés aux

à leurs horaires de travaille. Le taux de très satisfait (29 %), en particulier pour l'élémentaire illustre ce constat.

Il est cependant possible de signaler que beaucoup dans la population dont les deux parents travaillent demandent que la garderie du matin commence avant 7h45. D'autres formulent la même demande pour pouvoir répondre à des situations occasionnelles.

Quelques parents qui ne travaillent pas et dont les enfants ne mangent pas à la cantine ont signalé que 11h30 était trop tôt.

4-2 Le midi

* 46 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 49 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question



85 % des parents sont satisfaits du temps de pause du midi en maternelle, 73 % en élémentaire.

Les commentaires des parents portent en grande majorité sur la longueur du temps de pause méridienne.

Ils justifient leur propos en déplorant le manque de surveillance, l'insuffisance ou l'absence d'activités, à contrario, lorsqu'elles existent que les enfants ne peuvent pas participer à toutes. Ils mentionnent également que les enfants se fatiguent pendant la pause et ne leur permet pas d'avoir une vraie coupure, qu'ils reprennent la classe excités.

Un des objectifs que s'est fixé la Ville est d'instituer dans toutes les écoles un temps de retour au calme après la pause méridienne. Cette ambition implique d'organiser la transition entre le temps périscolaire du midi et le temps scolaire de l'après-midi. Le groupe de travail maternelle s'est emparé de cette question à titre expérimental dans plusieurs écoles élémentaires.

Ils évoquent aussi le temps réduit du deuxième service de cantine, qui ne permet pas aux enfants de manger tranquillement.

4-3 Le goûter

* 40 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

Ils font aussi remarquer qu'un horaire plus tardif aurait l'avantage de proposer des activités plus construites le soir, de permettre que tous les devoirs soient achevés. Par ailleurs ils regrettent que les horaires pour reprendre les enfants entre 17h30 et 18h ne soient pas assez souples.

Le règlement des accueils périscolaires précise dans son article 5-5 (2^{ème} alinéa) que « Le départ des enfants se fait selon les modalités déterminées par le conseil d'école (départ échelonné, horaires d'ouverture des portes etc.). »

4-5 Le mercredi

* 15 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 8 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question



Le taux de réponses à cette question est à mettre en lien avec le taux de fréquentation des accueils de loisirs le mercredi après-midi rappelé au paragraphe 2-2-5.

Les parents concernés souhaitent des horaires plus souples pour, d'une part reprendre leurs enfants à midi et, d'autre part, le mercredi soir. Ils proposent que la possibilité d'accueil occasionnel soit possible.

5- Les activités

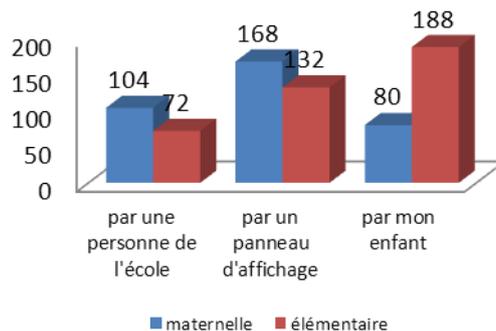
5-1 L'information sur les activités

* 54 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 60 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question

* 95 % des enfants ont répondu à cette question

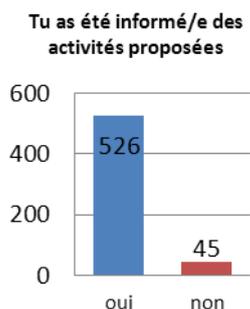
66 % des familles indiquent avoir été informées sur les activités des enfants en maternelle, 70 % disent l'être en élémentaire. Le mode d'information a été fait comme suit :



Dans les remarques à propos de leur information, les parents regrettent que les panneaux soient venus trop tardivement. Ils remarquent aussi que les activités n'aient pas démarré dès la rentrée de septembre.

A plusieurs reprises les parents font la suggestion d'organiser une réunion d'information générale en début d'année avec les professionnels qui s'occupent des enfants (enseignants, animateurs référents et parents). Elle permettrait notamment de pallier l'absence d'identification des personnes qui interviennent auprès de leurs enfants.

Pour les enfants le tableau ci-après révèle leur haut niveau d'information.



Si les familles disent être informées à 70% sur les activités proposées à leurs enfants en élémentaire, cela repose, en grande majorité sur les retours informels que leur livrent leurs enfants.

Elles évoquent souvent et de façon très prégnante dans les rubriques ouvertes du questionnaire, un grand manque d'information. Ce déficit d'information concerne notamment le contenu des activités proposées aux enfants.

En priorisant davantage, la question de l'organisation opérationnelle et matérielle des temps périscolaires modifiés et intensifiés par la réforme des rythmes, la Ville a sans doute sous-estimé, l'attente importante d'un retour d'informations plus formalisées aux familles.

Pour exemple, l'installation des panneaux, destinés à l'information des parents dans chaque école, relatifs aux activités et aux Anim'actions, prévues dès octobre 2013, n'a pu être complètement finalisée qu'en avril 2014. Ces panneaux ont vocation à informer les parents des activités mises en œuvre pendant les différents temps

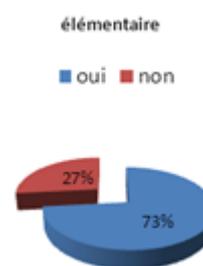
périscolaires. La simultanéité du lancement de l'enquête et l'installation des panneaux n'ont donc pas permis à tous parents de faire allusion à ce mode d'information. Dans les questionnaires parvenus plus récemment, ceux qui en parlent en font état avec satisfaction.

Par ailleurs, il a été acté avec les Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions de ROUEN que les réunions de rentrée dans les écoles se feraient avec tous les intervenants dans l'école (enseignants, animateurs référents, parents, ATSEM et personnels de la restauration).

5-2 L'enfant choisit seul de s'inscrire à une activité

* 43 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

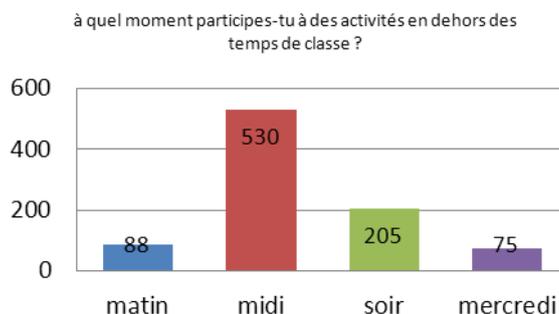
* 57 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question



En maternelle, comme en élémentaire les parents laissent les enfants choisir leur activité. Plusieurs ont exprimé le souhait de disposer d'information sur les activités en amont afin d'en effectuer le choix en concertation avec leurs enfants. La mise en place des panneaux a répondu partiellement à cette préoccupation.

5-2-1 Les moments choisis pour exercer une activité

Plusieurs moments de la journée pouvaient être indiqués par les enfants. Le temps du midi est choisi majoritairement.

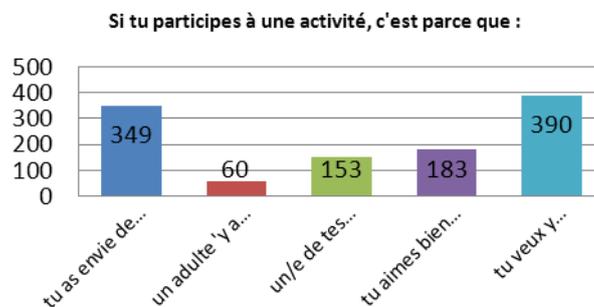


Pour rappel, la Ville a déjà engagé, depuis 2003, le développement des activités périscolaires, notamment le midi dans le cadre du Contrat Educatif Local. La mise en place du projet périscolaire en 2010 et venu renforcer ce développement.

Le parti de la Ville d'allonger la pause méridienne pour répondre au nouveau cadre des rythmes scolaires et celui, par conséquent, de déployer et de renforcer les activités périscolaires semble répondre aux attentes des enfants.

5-2-2 Motivation des enfants pour participer à une activité

Les enfants ont été interrogés sur leur motivation à participer à une activité. Parmi les critères proposés : envie de découverte, inscription par un adulte, un copain ou une copine déjà inscrit(e), une sympathie pour l'animateur qui mène l'activité, la possibilité d'y retourner, les enfants ont majoritairement choisi l'opportunité d'y revenir sur les temps périscolaires à 60 %, suivie par l'envie de la découverte.



5-3 Variété des activités

- * 42 % des parents des enfants de maternelle ont répondu à cette question
- * 54 % des parents des enfants en élémentaire ont répondu à cette question
- * 76 % des enfants ont répondu à cette question

L'avis des parents



Des taux, presque communs, (56 % en maternelle et 61 % en élémentaire) soulignent que les activités proposées aux enfants ne sont pas assez variées. Le pourcentage exprimé par les enfants (88 %) s'oppose très largement à l'expression des parents sur cette question comme en témoigne le schéma ci-après.

L'avis des enfants



Pour expliquer ce différentiel important, plusieurs hypothèses peuvent être posées.

La première hypothèse repose sur une mise en relation de deux données ; celle sur l'expression de la variété des activités avec celle sur le niveau d'information des deux groupes consultés.

En élémentaire, 60 % des familles ont répondu à la question « j'ai été informé/e des activités proposées ». Parmi elles, 70 % ont répondu être informées en précisant avoir été renseignées majoritairement par leurs enfants (187 par leurs enfants ; 132, par un panneau d'affichage ; 72 par une personne de l'école).

Les enfants mentionnent à 88 % avoir été informés des activités proposées, et ce, souvent de plusieurs façons différentes. L'expression concernant l'item sur la variété des activités pourrait être évaluée, en adéquation avec la qualité et les modes de diffusion de l'information délivrée aux enfants. (cf. §5-1)

La deuxième hypothèse repose sur le niveau d'appréhension du critère de variété. Les degrés d'attente et d'exigence sont sans doute un peu différents entre le groupe des parents et celui des enfants. La réorganisation des temps périscolaires a nécessité de la part des familles des aménagements parfois importants de leur vie familiale.

La refondation de l'école, dans son volet relatif aux rythmes scolaires et, par extension, la réorganisation des temps périscolaires a, par ces cadres de déclinaison (annonces, commentaires et publications diverses) fortement misé sur la nécessité d'enrichir les temps périscolaires de contenus éducatifs riches. Dans ce contexte d'information, l'attente des familles est grande et la variété des activités est un critère attendu.

Les enfants en revanche, expriment, à travers cette enquête, dans une grande majorité, qu'ils trouvent les activités assez variées, ils émettent l'envie à 60 % de pouvoir refaire une activité déjà découverte auparavant.

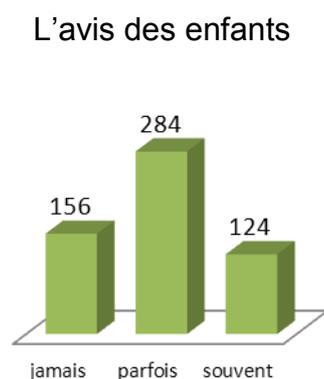
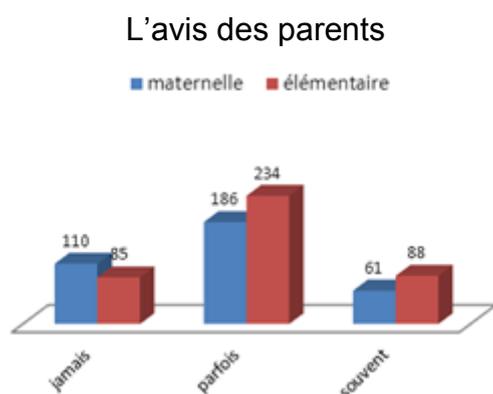
Dans les rubriques ouvertes, les parents ont assez massivement évoqué leur crainte de voir se développer des « activités au rabais » pour leurs enfants (environ 30 % des retours), ils attendent de la Ville des propositions d'activités par des associations ou des clubs réellement qualifiés dans un domaine spécifique. Ils sont en attente de vraies activités éducatives et culturelles (langues étrangères, théâtre, musique, initiation aux cultures du monde, aux civilisations, à la langue des signes, temps de bibliothèque etc.)

Afin de renforcer cette dynamique déjà engagée et aussi de permettre aux enfants de poursuivre une activité en leur proposant de découvrir de nouveaux ateliers, il sera proposé aux élèves scolarisés en élémentaires et à ceux en grande section de maternelle des cycles d'ateliers. Chaque enfant de ces groupes d'âge pourra faire le choix de s'inscrire à une thématique d'activités, dont le déroulement s'échelonnera sur une période de 6 à 7 semaines. Par principe d'égalité, chaque enfant d'élémentaire pourra bénéficier de deux ateliers différents par semaine, tout au long de l'année, dont 2 au moins par an, seront assurés par des prestataires spécialisés dans le domaine d'activités retenu.

C'est une procédure d'appel à projets auprès des associations locales et des clubs sportifs qui a présidé au choix des intervenants dans ces nouveaux cycles d'ateliers périscolaires.

5-4 Mon enfant discute avec moi des activités

- * 53 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question
- * 60 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question
- * 94 % des enfants ont répondu à cette question



Une interrogation sur les discussions parents/enfants sur les temps d'apprentissage aurait-elle donné des chiffres différents ?

5-5 J'ai l'occasion de voir ce que fait mon enfant sur ces temps

* 51 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 59 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question



Majoritairement les parents indiquent ne pas connaître ce que font les enfants sur les temps périscolaires (69 % en maternelle et 79 % en élémentaire).

Plusieurs ont indiqué ne pas entrer dans l'école et donc ne pas savoir ce qui s'y passe.

Une valorisation des activités périscolaires est proposée dans plusieurs écoles en fin d'année scolaire 2013-2014 lors des fêtes d'école. En complément, une journée porte ouverte des accueils de loisirs du mercredi après-midi permet aussi de valoriser les activités de ce temps.

5-6 Le nombre des activités proposées

* 43 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 54 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question



S'ils sont la moitié en maternelle (50 %), 68 % en élémentaire, les parents considèrent que les activités proposées ne sont pas assez nombreuses.

Dans les remarques libres formulées plusieurs familles font référence aux annonces faites avant la mise en place de la réforme des rythmes par les médias. La promesse d'activités nombreuses et diversifiées ne correspond pas à leur vécu avec leurs enfants.

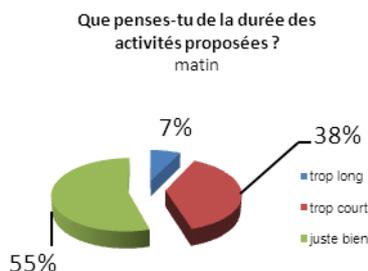
5-7 La durée des activités

Seuls les enfants ont été questionnés sur ce point sur les quatre temps (matin, midi, soir et mercredi).

* 49,75 % des enfants ont répondu à cette question

5-7-1 Le matin

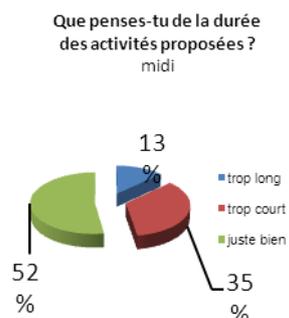
* 34 % des enfants ont répondu à cette question



55 % des enfants estiment que la durée des activités est juste bien. Ceux qui trouvent que c'est trop court invoquent l'impossibilité d'achever une activité ou un jeu en cours, qu'il faut attendre tout le groupe pour commencer une activité ou bien encore que le temps entre leur arrivée dans l'école et le début de la classe est court.

5-7-2 Le midi

* 94 % des enfants ont répondu à cette question

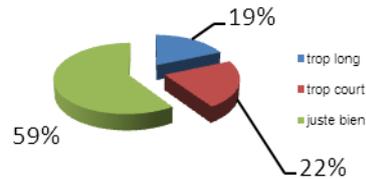


Les enfants qui disent que c'est trop long motivent leur réponse en indiquant qu'ils ont « trop faim ». D'autres disent en avoir assez des activités du midi, que cela devient trop long. Ceux qui pensent que c'est juste bien précisent qu'ils ont le temps de faire beaucoup de choses, qu'ils peuvent jouer et qu'ils peuvent prendre leur temps.

5-7-3 Le soir

* 50 % des enfants ont répondu à cette question

Que penses-tu de la durée des activités proposées ?
soir

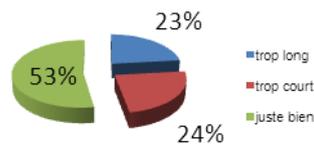


Le pourcentage d'enfants (59 %) qui trouvent que ce temps est juste bien est supérieur à celui des deux autres temps de la journée analysés. Ils motivent leur réponse en indiquant qu'ils peuvent faire leurs devoirs et trouver du temps pour jouer.

5-7-4 Le mercredi après-midi

* 21 % des enfants ont répondu à cette question

Que penses-tu de la durée des activités proposées ?
mercredi



Sur le nombre d'enfants concernés par cette question, le mercredi, le pourcentage observé est stable par rapport aux trois temps des autres jours.

5-8 Avis global sur les activités

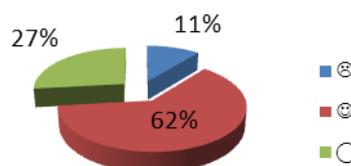
Seuls les enfants ont été questionnés sur ce point sur les quatre temps (matin, midi, soir et mercredi).

* 52 % des enfants ont répondu à cette question

5-8-1 Le matin

* 35 % des enfants ont répondu à cette question

Donne ton avis sur les activités proposées
matin



A cette question très ouverte, 62 % des enfants estiment que c'est bien. Ils font référence aux possibilités de jeux.

5-8-2 Le midi

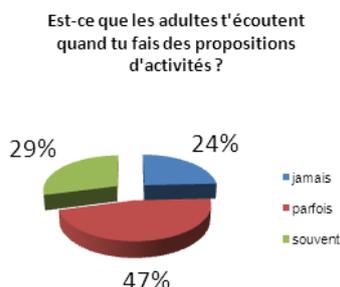
* 95 % des enfants ont répondu à cette question



Le taux élevé (88 %) d'enfants satisfaits corrobore le taux important d'investissement du temps du midi.

5-8-3 Propositions formulées par les enfants sur de nouvelles activités

* 82 % des enfants ont répondu à cette question



47% disent être « parfois » écoutés ; 29% se sentent « souvent » écoutés ; 24 % ont répondu « jamais ».

Sans doute, une écoute plus attentive pourrait être accordée aux propositions des enfants. Le Conseil Municipal d'Enfants constituant une instance assez représentative de bon nombre des écoles de la Ville, les petits conseillers pourraient être consultés plus régulièrement sur cette question.

On peut aussi expliquer, le fait que les enfants ne se sentent pas toujours écoutés, et, entendus, tant leurs suggestions d'activités sont originales et, que par extension, il est difficile de toujours répondre à leurs attentes. Guidés par le moteur de l'envie de découvrir et non contraints comme les adultes par des contingences organisationnelles, de sécurité ou financières, certains enfants ont, pour exemple, émis des propositions d'activités périscolaires telles que : faire de la moto, de la plongée sous-marine, du karting, aller à la plage, faire du cheval etc.

Si 24 % trouvent qu'ils ne sont jamais écoutés, il paraît déterminant de recevoir leurs demandes et de les mobiliser, chaque fois que possible, pour formuler leurs souhaits, leurs ressentis. En effet, pour qu'un cheminement éducatif soit positif, il est nécessaire, de proposer à l'enfant d'être acteur de son parcours, et de ses choix.

Face à des suggestions d'activités si difficiles à réaliser sur les temps contraints du péri et de l'extrascolaire, le professionnel doit à la fois savoir recevoir les propositions des enfants et expliquer pourquoi cette demande n'est pas toujours réalisable dans ce cadre.

Confronter l'enfant aux limites, à ce que l'on pourrait définir comme « le principe de réalité » est aussi une condition sine qua non, pour lui permettre de grandir sereinement.

5-9 Temps pour jouer, ne rien faire de particulier, se reposer

A la question « A l'école, as-tu suffisamment de temps pour »

5-9-1 Du temps pour jouer

* 90 % des enfants ont répondu à cette question

. 85 % affirment avoir du temps pour jouer

. 15 % disent ne pas en avoir

5-9-2 Du temps pour ne rien faire de particulier

* 67 % des enfants ont répondu à cette question

. 59 % affirment avoir du temps pour ne rien faire

. 41 % pensent que non

5-9-3 Du temps pour se reposer

* 73 % des enfants ont répondu à cette question

. 60 % affirment pouvoir se reposer

. 40 % disent que non

Préserver un temps suffisant consacré à des jeux libres, symboliques ou jeux de rôles est déterminant pour favoriser la construction de la personnalité de l'enfant.

En dehors des ateliers plus dirigés, ces jeux, dont la place est fondamentale dans le quotidien de l'enfant, doivent bénéficier de la présence encadrante, bienveillante et souvent non interventionniste des professionnels.

Les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont, plusieurs fois, fait part de l'importance d'avoir pour eux, des moments dédiés à des temps libres, sans activités dirigées, où peuvent se succéder des moments solitaires et des moments d'échanges où les interactions entre eux sont possibles.

En ce qui concerne plus particulièrement la place réservée aux temps calmes ou de repos, la Ville en lançant un groupe de travail spécifique, dès février 2014, sur l'accueil réservé aux plus petits, s'est attachée à réfléchir à cette question avec des représentants de la communauté éducative.

Certaines préconisations, à titre expérimental, concernant le retour au calme, plus propice aux apprentissages, ont d'ailleurs été fléchées également pour les plus grands. Une articulation réussie, un passage de relais conjointement investi par les professionnels du périscolaire et les enseignants, pourra d'ailleurs, après ce temps calme, permettre aux écoliers de retrouver une meilleure attention, une meilleure concentration pour les apprentissages.

6- La pause goûter

Seuls les enfants ont été questionnés globalement sur ce temps, les parents se sont prononcés sur l'accueil du temps de goûter (§2-1-3 et 2-2-3), les locaux (§3-3) et les horaires (§4-3).

* 74 % des enfants ont répondu à cette question



74 % des enfants ont une bonne opinion de la pause goûter, c'est un temps qu'ils aiment. La diversité des goûts des enfants s'expriment dans les 14 % de moins satisfaits par leurs jugements sur le « bon » ou « pas bon » ; « j'aime », « j'aime pas » les produits servis. Plusieurs ajoutent qu'ils trouvent le lieu trop bruyant et que la quantité servie est insuffisante.

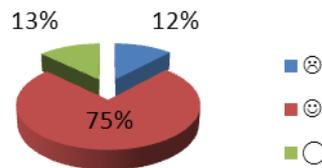
7- A l'école en général

Les questions de ce paragraphe n'ont été posées qu'aux enfants. Celle sur la sécurité est traitée avec les réponses des parents au § 8-3

7-1 Tu es content de venir à l'école, tu t'y sens bien

* 95 % des enfants ont répondu à cette question

tu es content/e de venir à l'école, tu t'y sens bien



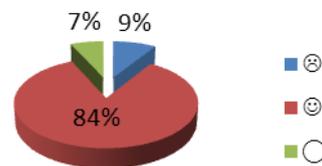
Les trois quart des enfants ont déclaré trouver du plaisir à venir à l'école. Plusieurs s'expriment en disant simplement qu'ils aiment l'école. Ils mentionnent qu'ils y retrouvent leurs amis, leurs copains, ils indiquent qu'ils aiment apprendre, en nombre plus restreint ils disent aimer leur maître et maîtresse.

Les 12 % qui ne sont pas contents de venir à l'école disent, aussi simplement que ceux du groupe précédent, qu'ils n'aiment pas l'école, qu'ils n'aiment pas se lever tôt.

7-2 Les règles du contrat de respect

93 % des enfants ont répondu à cette question

tu connais les règles du contrat de respect

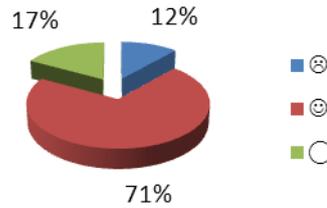


Parmi les commentaires des enfants (84 %) ayant donné un avis positif sur la connaissance des règles du contrat de respect on relève qu'ils l'ont lu, que leur enseignant (te) leur en parle, leur explique, qu'ils possèdent le document. Certains avouent ne jamais le transgresser, d'autres qu'ils ne respectent pas certaines règles.

7-3 Les adultes font attention à toi

* 92 % des enfants ont répondu à cette question

les adultes font attention à toi



Les opinions positives et négatives s’expriment tout en étant opposées avec les mêmes mots « on fait attention à moi », « on ne fait pas attention à moi » ; « ils interviennent », « ils n’interviennent jamais » ; « ils nous écoutent », ils ne nous écoutent pas ». Les enfants soulignent l’attention qui leur est manifestée lorsqu’ils se font mal.

8- Les repères dans l’école

8-1 Reconnaissance des adultes dans l’école, leur rôle par leurs enfants

* 53 % des parents d’enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 59 % des parents d’enfants en élémentaire ont répondu à cette question



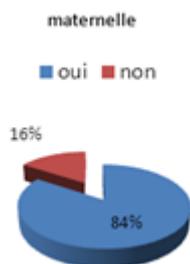
Les parents en maternelle, comme en élémentaire, répondent majoritairement « oui » à la question de la connaissance et du rôle des adultes qui agissent au quotidien auprès de leurs enfants.

Les faibles pourcentages de réponses négatives pourraient disparaître dans l’institution d’une journée de prise de contact exprimée dans le chapitre de l’information.

8-2 Je sais à quel adulte m’adresser pour résoudre un problème

* 54 % des parents d’enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 60 % des parents d’enfants en élémentaire ont répondu à cette question



La question précédente faisait appel au sentiment parental sur le degré de connaissance des adultes agissant dans l'école pour leurs enfants. Celle concernée par ce chapitre aborde le point de vu direct du parent sur la question de l'adulte pouvant être son interlocuteur en cas de problème.

L'identification est plus large (84 %) en maternelle qu'en élémentaire (66 %).

Le taux d'encadrement est supérieur en maternelle qu'en élémentaire et la qualification spécifique des personnels en maternelle explique le fort taux de satisfaction des parents. L'accueil physique des enfants en maternelle, enfants moins autonome qu'en élémentaire, est systématique.

Pour améliorer cette reconnaissance d'un interlocuteur par les familles, la Ville tend à fidéliser ses professionnels des temps périscolaires, dans une même école et/ou groupe scolaire, sur tous les temps.

8-3 La sécurité des enfants

* 51 % des parents d'enfants de maternelle ont répondu à cette question

* 56 % des parents d'enfants en élémentaire ont répondu à cette question

L'avis des parents



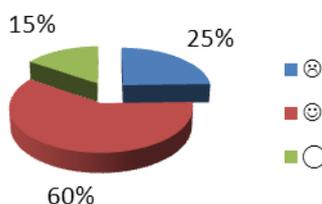
91 % des parents estiment que leurs enfants sont en sécurité dans l'école. Le taux s'abaisse à 71 % pour ceux dont les enfants fréquentent les écoles élémentaires, près d'un tiers (29 %) pensent qu'ils ne sont pas en sécurité.

On remarque dans les questions ouvertes que les parents se réfèrent à des cas particuliers vécus ou à des situations observées dans telle ou telle école. Ils mentionnent avoir vu des portes ouvertes, des moments de surveillance relâchées voire pas de surveillance du tout. Ils font aussi état d'un manque d'identification sérieux des personnes qui viennent reprendre les enfants.

La question de la sécurité suscite des observations sur la violence dans les cours d'école.

L'avis des enfants

tu te sens en sécurité dans la cour



95 % des enfants ont répondu à cette question.

« On se bagarre, on se pousse, on se fait taper, on se fonce dessus, je pourrais me faire mal » voilà quelques exemples d'expressions qui illustrent les 25 % d'enfants qui ne se sentent pas en sécurité. Ils mentionnent aussi que les portes, les grilles restent ouvertes, que la cour est trop petite. Ils regrettent que les adultes ne soient pas assez réactifs (« les surveillants ne me surveillent pas »).

Le chiffre élevé en élémentaire (71 %) est imputable autant aux conditions réelles de sécurité qu'à un sentiment de confiance et de sécurité des familles.

Elles différencient largement (91 % en maternelle et 71 % en élémentaire) l'accueil réservé à leurs enfants, en écoles maternelles et celui en élémentaires. Le temps alloué aux échanges entre les parents et les professionnels de la Ville lorsque les enfants sont petits (déjà évoqué précédemment) peut expliquer en partie cette perception et ce retour. Le sentiment de sécurité des familles s'appuie alors, sur un « passage de relais » plus complet et serein en maternelle.

Le retour des questionnaires enfants concernant la question « Tu te sens en sécurité dans la cour ? » donne un résultat difficile à interpréter. Si l'on s'arrête au pourcentage exprimé on peut considérer que le résultat est moyen sur l'ensemble des classes d'âges consultées puisque 60 % des enfants disent se sentir en sécurité à l'école.

En revanche, lorsque l'on s'attache à regarder les commentaires du groupe des enfants qui ne sont pas prononcés, on constate qu'ils ont associé à leur réponse des

commentaires relatant des situations qui font état d'agressivité, d'agitations, voire de bagarres entre élèves. Il conviendrait d'apporter un accompagnement spécifique sur les groupes scolaires où ces situations ont été énoncées.

Pour atteindre son objectif d'amélioration des conditions d'accueil dans un environnement plus sécurisé, la Ville poursuit ses efforts, notamment pour améliorer le taux et la qualification de l'encadrement des professionnels. La Ville a franchi une étape supplémentaire en déclarant auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ses accueils périscolaires. En effet, depuis février 2014 la déclaration implique le respect du taux d'encadrement de 1 pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire. Ces taux sont depuis scrupuleusement respectés.

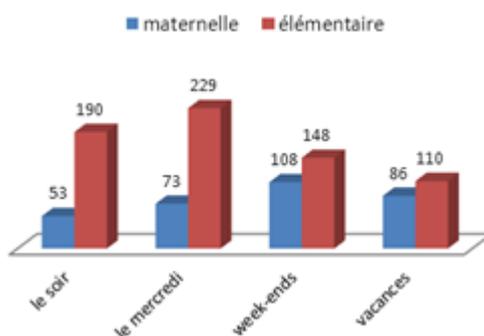
Si l'on s'attache plus particulièrement à la qualification des animateurs, la progression de la Ville se poursuit. En janvier 2014, 32% possédaient une certification, un diplôme ; la Ville s'est engagée à atteindre un taux de 50 % d'ici à 2016. La question de la fidélisation de jeunes, diplômés et compétents sur ces missions reste un point de fragilité pour maintenir en permanence cette progression concernant la qualité de l'encadrement offert aux enfants car le « turn over » reste important.

En matière d'accompagnement éducatif on peut escompter qu'une meilleure qualité d'encadrement en nombre et qualification des agents peut permettre un décloisonnement et une proposition d'activités, en plus petits groupes qu'auparavant

Cette recommandation semble d'autant plus légitime lorsqu'il s'agit de grands groupes scolaires, et lorsque l'on souhaite proposer un accompagnement plus adapté et plus sécurisé notamment aux enfants les plus jeunes.

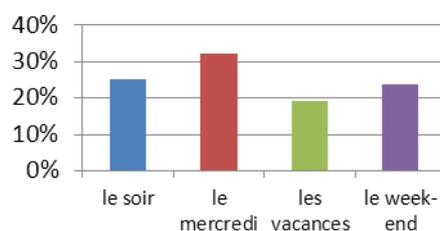
9- Autres activités en dehors de l'école

La réponse des parents à la question « Mon enfant pratique une activité en dehors de l'école » s'exprime comme suit :



La réponse des enfants à la question « Participes-tu à une activité en dehors de l'école » se traduit comme suit :

participes-tu à une activité ?



Les enfants qui avaient la possibilité de donner plusieurs réponses, selon les moments investis, énumèrent une grande quantité d'activités dans les domaines culturel et sportif. Plusieurs déclarent pratiquer des activités multiples chaque jour de la semaine.

10- Autre point évoqué hors questionnaire

La question de la fatigue des enfants n'est pas abordée dans le questionnaire des parents. La difficulté d'une définition commune de la fatigue et de comparaison par rapport à un rythme de vie antérieur des enfants ont été discutées dans le groupe de travail sur l'évaluation du PEdT. Il n'a pas souhaité que la question soit mise en débat dans les questionnaires.

Cependant, comme plus de 20 % familles ont pourtant émis des commentaires et réponses autour de cette question, il est légitime d'en faire le retour dans cette synthèse.

Ces parents ont essentiellement mentionné une fatigue plus grande constatée à partir du jeudi, une excitation plus grande des enfants et la difficulté pour certains de se lever tôt cinq jours par semaine. Cette dernière considération concerne bien sûr les enfants qui restaient au domicile de leurs parents l'année précédente et qui n'avaient pas besoin de se lever tôt le mercredi.

Si on peut considérer que la vie des enfants est effectivement plus fatigante en collectivité, notamment parce on est alors moins en capacité de répondre à leurs besoins individuels, (par exemple en ce qui concerne ses temps de repos), il est néanmoins déterminant de s'attacher à concilier vie en groupe et rythme particulier. C'est d'ailleurs l'objet principal du groupe de travail maternelle cité plus tôt.

Paradoxalement, parmi les familles qui font allusion à la fatigue des enfants, certaines manifestent qu'il serait opportun que les horaires d'accueils périscolaires puissent commencer, le matin, à 7h45 et se poursuivent, le soir, jusqu'à 18h30/19h.

11- Perspectives et orientations pour l'année scolaire 2014-2015

Les réflexions déjà engagées par la Ville et l'Education Nationale, ensemble ou séparément, pour adapter et améliorer les nouveaux rythmes scolaires seront

poursuivies et de nouvelles propositions seront formulées. Cela concerne plusieurs points.

- Le travail du groupe maternelle

Les dossiers ouverts par le travail du groupe maternelle a été mentionnés à plusieurs reprises dans la synthèse qui précède.

L'analyse et l'extension des expérimentations, en maternelle sur le temps de repos (sieste, relaxation, activités calmes) et en élémentaire sur le retour au calme après les activités du midi sera poursuivi. La finalité de ce travail conjoint des acteurs des temps périscolaires et scolaires doit pouvoir se réaliser dans une démarche intégrée, sans lien avec les effectifs des écoles. Il repose sur une bonne coordination entre les animateurs référents et les enseignants.

- La mise en place des cycles d'ateliers périscolaires

La proposition de cycles sera expérimentée pour la première fois à la rentrée de 2014. Ils viennent en plus des actions éducatives déjà mises en place et fonctionneront selon le mode défini au § 5-3.

- Le projet pédagogique des animateurs référents

Le projet pédagogique encadrera l'ensemble des actions menées dans le cadre des activités périscolaires. Découlant des thématiques du Projet Educatif de Territoire, il est élaboré par chaque animateur référent et son équipe. Il est le fruit d'un partenariat avec les professionnels intervenant dans les écoles (agents techniques spécialisés des écoles, infirmières scolaires), les professionnels du dispositif du Programme de Réussite Educative et les équipes enseignantes.

- L'évaluation de la réforme des rythmes en conseils des maîtres

Comme indiqué au chapitre de l'évaluation par l'Education Nationale (page 5), la limite d'une approche en conseil d'école a été soulevée rapidement. Les conseils des maîtres seront saisis de cette évaluation. Ils seront invités à concevoir, au cours du premier trimestre de l'année 2014-2015, un questionnaire vu sous un angle pédagogique. Ils répondront en cela à l'évaluation de l'Education Nationale prévu dans le Projet Educatif de Territoire.

*Synthèse des pistes d'amélioration amorcées depuis la rentrée de septembre 2014
et à poursuivre en 2014-2015*

Pour les inscriptions

- *poursuivre l'allègement du dossier d'inscription*
- *s'orienter vers une inscription en ligne*

En matière d'information

- *systématiser les réunions de rentrée associant toute la communauté éducative (enseignants, animateurs référents, parents, ATSEM et personnels de la restauration)*
- *optimiser l'utilisation du cahier de suivi des activités périscolaires*
- *proposer un règlement intérieur commun des accueils périscolaires et des accueils de loisirs*
- *assurer l'actualisation des informations sur les panneaux installés dans les écoles*
- *renforcer l'information des personnels Ville et Education Nationale par des temps d'échanges réguliers*

En matière d'encadrement des enfants

- *progresser dans la qualification du personnel encadrant pour atteindre un taux de 50 % en 2016*
- *fidéliser les professionnels des temps périscolaires pour une meilleure identification par les familles et les enfants*

Pour les enfants

- *en maternelle : .approfondir le travail sur le repos (sieste, relaxation),
.travailler le retour au calme
.favoriser les repères dans le temps et dans l'espace
.permettre la reconnaissance des adultes (trombinoscope)*
- *en élémentaire : .organiser le retour au calme avant 13h30 pour favoriser les apprentissages de l'après-midi
.permettre la reconnaissance des adultes (trombinoscope)*

Pour les activités

- *enrichir la proposition d'activités périscolaire en proposant des cycles*
- *initier des temps moins formalisés par petits groupes*

Evaluation du PEdT

- *évaluation Education Nationale par le conseil des maîtres*

12- Conclusion

L'enquête dont il est rendu compte dans les pages qui précèdent est comme une photographie des avis et ressentis des enfants et des parents 7 mois après le démarrage des nouveaux rythmes scolaires. Les concertations, réunions, mises au point, communications avec la communauté éducative qui ont précédé leur mise en œuvre ont été engagés dès décembre 2012. L'état dressé doit permettre de continuer à travailler collectivement à l'amélioration des articulations entre les temps péri, extra scolaires et scolaires des enfants.

L'évaluation des mesures mise en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du bien-être des enfants dans tous leur temps de vie. Ils doivent demeurer au centre des préoccupations de la communauté éducative dans une dynamique de coéducation

Les grands axes du Projet Educatif Local de la Ville de ROUEN en guident la démarche pour :

- 1- améliorer les conditions d'accueil des enfants
- 2- concevoir des projets éducatifs partagés en adéquation avec les rythmes de vie des enfants
- 3- penser et développer la plus-value éducative dans les activités proposées.

Ville de ROUEN
Direction des Temps de l'Enfant
26 juin 2014

ANNEXES



Projet Educatif de Territoire
Evaluation
Questionnaire enfants

Nom de ton école : Ta classe : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Merci de répondre aux questions en utilisant les symboles, et de préciser si besoin pourquoi :

Ces questions portent sur les temps où tu n'es pas avec ton enseignant.

 non / pas terrible  oui / bien tu ne sais pas

Comment te sens-tu accueilli ?

			<input type="radio"/>	parce que...
matin				
midi				
soir étude				
mercredi après-midi				

Comment trouves-tu les **lieux** où se déroulent les activités ?

			<input type="radio"/>	parce que...
matin				
midi				
soir étude				
mercredi après-midi				

A l'école, en général

				parce que...
tu es content/e de venir à l'école, tu t'y sens bien				
tu te sens en sécurité dans la cour				
tu connais les règles du contrat de respect				
les adultes font attention à toi				

En dehors de l'école

Participes-tu à une activité (musique, sport ou autre) ? merci d'indiquer à quel moment, et laquelle ?

- le soir après l'école :
- le mercredi après-midi :
- pendant les vacances :
- le week-end :

As-tu d'autres choses à dire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de ta participation

Questionnaire à retourner à la Direction des Temps de l'Enfant (Linda BRAQUEHAYS et Dominique LABELTEL)

Au plus tard le 18 avril 2014



Projet Educatif de Territoire Evaluation – Questionnaire parents

Direction des Temps de l'Enfant
Dossier suivi par Linda Braquehays & Dominique Lebeltel

Nombre d'enfants scolarisés en maternelle : en élémentaire :

Nom de l'école fréquentée en maternelle : en élémentaire :

Merci de cocher la case qui correspond à votre avis et de préciser au besoin dans la case prévue à cet effet.

Codes utilisés : ++ : très satisfait + : plutôt satisfait - : plutôt insatisfait - - : très insatisfait

Inscription aux services municipaux *accueil du matin, restauration, accueil du soir, étude surveillée, accueil de loisirs du mercredi*

	++	+	-	--	observations
dossiers d'inscription					
modalités d'inscription					
règlements intérieurs					

Comment votre enfant est-il accueilli ?

	enfant/s de maternelle				enfant/s d'élémentaire				pourquoi
	++	+	-	--	++	+	-	--	
matin									
midi									
goûter									
soir étude / garderie									
mercredi après-midi									

Locaux où se déroule l'accueil, dont cour d'école

	enfant/s de maternelle				enfant/s d'élémentaire				pourquoi
	++	+	-	--	++	+	-	--	
matin									
midi									
goûter									
soir étude / garderie									
mercredi après-midi									

Horaires de fonctionnement des accueils municipaux

	enfant/s de maternelle				enfant/s d'élémentaire				pourquoi
	++	+	-	--	++	+	-	--	
matin									
midi									
goûter									
soir étude / garderie									
mercredi après-midi									

Activités proposées à votre/vos enfant/s

	enfant/s de maternelle	enfant/s d'élémentaire
J'ai été informé/e des activités proposées	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui : <input type="checkbox"/> par une personne de l'école <input type="checkbox"/> par un panneau d'affichage <input type="checkbox"/> par mon enfant	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui : <input type="checkbox"/> par une personne de l'école <input type="checkbox"/> par un panneau d'affichage <input type="checkbox"/> par mon enfant
Mon enfant a choisi seul de s'inscrire à une activité	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Le choix d'activités est assez varié	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mon enfant discute avec moi des activités	<input type="checkbox"/> jamais <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> souvent	<input type="checkbox"/> jamais <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> souvent
J'ai l'occasion de voir ce que fait mon enfant sur ces temps	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Les activités proposées sont en nombre suffisant	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mon enfant connaît les personnes qui s'occupent de lui, connaît leur rôle dans l'école	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Je sais auprès de quel adulte m'adresser en cas de problème	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mon enfant me semble en sécurité	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Mesdames et Messieurs les parents
d'élèves des écoles maternelles et
élémentaires publiques

Direction des Temps de l'Enfant
Téléphone 02 35 08 69 17
Télécopie 02 35 08 87 65

Rouen, le 8 AVR 2014

Madame, Monsieur,

Après une large concertation avec tous ses partenaires éducatifs et conformément à la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République, la Ville de Rouen a mis en œuvre à la rentrée 2013/2014 l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires décidée par l'Etat.

Comme la Ville s'y était engagée, la mise en place de cet accompagnement municipal doit aujourd'hui être évaluée. Toutes les parties-prenantes à cette nouvelle organisation des temps de l'enfant seront interrogées dans les prochaines semaines, travail préalable à une concertation avec toutes les forces vives, afin que les ajustements souhaitables puissent se produire dès la prochaine rentrée scolaire en septembre 2014.

En tant que parents d'élèves, la Ville vous propose de remplir le questionnaire joint. Il est important que vous puissiez prendre le temps de le lire et d'y répondre car vos retours contribueront à améliorer la prise en charge de vos enfants sur les temps péri et extra-scolaires.

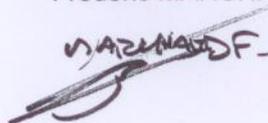
Une fois renseigné, le questionnaire peut être déposé au service accueil enfance/jeunesse situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville ou dans l'urne présente à cet effet dans l'école de votre enfant. Vous pouvez également le retourner par courrier à l'adresse suivante : Ville de Rouen – Direction des Temps de l'enfant – 2 place du Général-de-Gaulle CS 31402 76037 ROUEN CEDEX. Pour que vos réponses soient prises en compte, il est impératif que le questionnaire soit retourné pour le **6 mai 2014 dernier délai**.

Par ailleurs, les membres du Conseil Municipal des enfants se chargeront quant à eux de recueillir le point de vue d'un échantillon d'élèves des écoles élémentaires rouennaises. En outre, les parents élus dans les conseils d'école seront aussi sollicités.

En vous remerciant par avance de votre contribution à cette évaluation, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

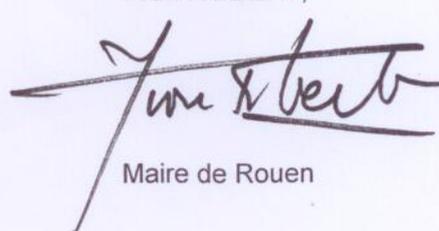
Très cordialement

Frédéric MARCHAND,



Adjoint au Maire
Délégué aux Ecoles

Yvon ROBERT,



Maire de Rouen

Tout courrier doit être adressé à :
Monsieur le Maire de Rouen
Hôtel de Ville
Place du Général-de-Gaulle
76037 Rouen cedex 1
Tél. : 02 35 08 69 00
Courriel : rouen@rouen.fr
www.rouen.fr

Comité de suivi et d'évaluation des rythmes scolaires

Composition

1/ Elus

- * 3 membres de droit
- * 10 représentants désignés par le Conseil Municipal

2/ Directeurs (trices) d'écoles

- * 9 directeurs (trices)

3/ Inspecteur de l'Education Nationale

- * 2 inspecteurs (circonscription ROUEN Nord et circonscription ROUEN Centre)

4/ Parents d'élèves

- * 8 parents d'élèves élus dans les conseils d'école
- * 2 parents représentant les fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEEP)

5/ Direction Départementale de la Cohésion Sociale

6/ Caisse d'Allocation Familiale de Seine- Maritime

7/ Fédération de parents d'élève

- * PEEP 76
- * FCPE 76

8/ Syndicats d'enseignants

- * SNUipp-FSU
- * SE- UNSA

9/ Représentants associatifs

- * MJC Grieu
- * MJC rive Sud

10/ Services municipaux

- * Direction des Temps de l'Enfant
- * Direction de la Vie Sportive
- * Direction du Développement Culturel
- * Direction du Développement Durable

11/ Personnalité pour présider le comité



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

LES BONNES PRATIQUES EN MATERNELLE

Pour tous les écoliers, se lever tous les jours de la semaine à la même heure et avoir des journées d'enseignement allégées est fondamental. C'est ce que permet la réforme. Pour les élèves de maternelle, le respect des rythmes biologiques est essentiel, afin de faciliter les premiers apprentissages.

Certaines spécificités de la maternelle doivent toutefois être prises en compte. C'est pourquoi, sur la base des meilleures pratiques identifiées dans les différentes écoles qui ont adopté les nouveaux rythmes à la rentrée 2013, le ministère de l'éducation nationale recommande de porter une attention particulière sur quatre points :

1 Respecter une **alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants (sieste)**

2 Aider les enfants à **se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école**

3 Organiser avec un soin particulier **la transition entre le scolaire et le périscolaire**

4 Adapter les **activités aux besoins des jeunes enfants**





1 Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants

Le respect des cycles du sommeil de l'enfant est indispensable à l'école maternelle. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant et elle doit toujours respecter ses besoins de sieste.

Si les besoins de chaque enfant sont variables, il importe de prendre en compte les besoins généralement constatés :

→ le temps de sommeil d'un enfant de 2 ans est environ de 13-14 heures et de 12 heures pour les enfants de 3 à 5 ans.

→ jusqu'à l'âge de 4 ans, la majorité des enfants a besoin d'un temps de sommeil dès la fin du déjeuner : une sieste d'une durée d'une heure trente à deux heures correspond à un cycle de sommeil et permet à l'enfant de se sentir reposé.

Le respect de ces besoins assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages.

Comme cela se pratique habituellement, il convient de coucher l'enfant après le repas sans attendre la fin de la pause méridienne. Il faut permettre aux élèves de dormir pendant une heure trente à deux heures pour satisfaire leur besoin de sommeil.

L'organisation de la sieste doit pouvoir se faire avec toute la souplesse nécessaire à la prise en compte des besoins de chaque enfant, qui évoluent entre 2 et 5 ans. La sieste des élèves de 2 et 3 ans prime, sauf exception, sur d'autres activités.

Pour les élèves de **moyenne section**, elle n'est pas obligatoire, cela dépend des besoins de l'enfant (le mois de naissance, les habitudes familiales...) et peut évoluer durant l'année. Il peut être proposé un moment de repos, les élèves n'étant pas forcément couchés, mais pouvant être regroupés dans un endroit calme avec des activités d'écoute ou de lecture.

Pour les élèves de **grande section**, il n'y a pas de pratique systématique de la sieste. Un réveil progressif et échelonné peut permettre aux jeunes enfants un accès adapté, à leur rythme, aux activités scolaires de l'après-midi.

Comme cela s'est toujours fait, on peut être parfois conduit à réveiller doucement un enfant si son sommeil se prolonge trop l'après-midi afin de ne pas compromettre son sommeil de la nuit.

Enfin, comme cela est déjà recommandé, un enfant qui ne dort pas au bout d'environ 20 minutes doit pouvoir se lever tout en pouvant bénéficier d'un temps de repos qui n'est pas la sieste.

En veillant au sommeil nocturne de leurs enfants, les parents peuvent également agir pour qu'ils se sentent bien à l'école maternelle et pour les rendre plus disponibles pour apprendre.■

2 Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école

Les enfants ont besoin de se repérer dans les lieux de l'école.

La question se pose d'autant plus avec la réforme des rythmes car elle conduit les enfants soit à fréquenter davantage de lieux au cours des activités périscolaires, soit à utiliser des locaux scolaires hors temps scolaire. **Il convient de favoriser l'identification des lieux par les enfants et de préciser les règles d'utilisation de ces locaux selon les activités et les horaires.**

Dans plusieurs académies, on a constaté de bonnes pratiques consistant à mettre en place une signalétique explicite dans les espaces de l'école afin que les enfants et les familles repèrent rapidement les lieux et les aménagements pour des temps et des activités différenciés.



Par exemple, sur chaque porte des espaces de l'école figure le nom du lieu, sur les portes des classes le nom de l'enseignant et de l'ATSEM, voire leur photo ; tout particulièrement en début d'année, il peut être utile que des repères soient matérialisés au sol, des flèches de couleur ou des pieds, par exemple, pour guider les enfants vers la bibliothèque, le hall de sortie, les toilettes, la cour de récréation... Dans le même temps, on sera attentif à l'accompagnement des tout-petits pour lesquels symboles et codages n'ont pas encore de sens.

Les enfants ont besoin d'identifier et de connaître les différentes personnes présentes dans l'école ainsi que leurs rôles et fonctions.

Avec les nouveaux rythmes, des intervenants, qui prennent en charge les activités périscolaires, peuvent s'occuper des enfants dans les locaux scolaires. Il est donc nécessaire que les parents et les enfants identifient et connaissent les différentes personnes présentes dans l'école, ainsi que leurs rôles et leurs fonctions.



Il faut penser en début d'année à présenter aux enfants les adultes de référence, ceux qu'ils vont retrouver à l'arrivée du matin, ceux avec qui ils vont manger... Il faut également présenter et expliciter le rôle du directeur.



Parmi les **bonnes pratiques identifiées**, on peut prévoir un **affichage d'école « type trombinoscope »** avec les photographies, les noms et les fonctions

des adultes. Pour structurer les repères et les installer dans la durée on peut reproduire cet **affichage dans la classe.**

Les enfants ont aussi besoin de connaître les règles de vie de l'école, selon les temps et les lieux. Selon que l'activité est scolaire ou périscolaire, les exigences et les contraintes peuvent varier : l'enfant peut avoir, ou pas, le choix de jouer, de participer ou non à une activité proposée par l'adulte, selon qu'il est en classe ou en activité périscolaire.

L'appropriation par les enfants de **règles bien identifiées et stables** selon les temps, les lieux et les personnes, contribue à faire de l'école un lieu d'autonomie et d'épanouissement dans lequel l'enfant peut évoluer en sécurité. **L'élaboration**

et le partage de ces règles est, là encore, de la responsabilité des équipes pédagogiques et éducatives.

Dans plusieurs académies, **des règlements et chartes pour les transferts de responsabilité dans le cadre des projets éducatifs territoriaux** (permettant, notamment, d'organiser la mutualisation des équipements) ont été mis en place de manière efficace.■



3 Organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire

En lien avec la mairie, l'école doit veiller à la bonne articulation des temps scolaires et des temps périscolaires et aux transitions entre les activités. Il est de la responsabilité des équipes pédagogiques et éducatives de se concerter sur l'organisation des transitions.

Les différents moments de la journée sont souvent confondus par les très jeunes enfants. **La nouvelle organisation des journées à l'école maternelle implique que les enfants identifient clairement les moments de transition d'une activité à une autre et distinguent notamment le temps scolaire et le temps périscolaire.**

 Les **bonnes pratiques identifiées** montrent qu'une **ritualisation du temps à l'école et des transitions entre les**

Lorsque des agents territoriaux spécialisés d'école maternelle (ATSEM) sont sollicités pour leurs compétences spécifiques et prennent en charge des ateliers périscolaires, il convient d'expliquer aux enfants la bascule vers le temps périscolaire.

 Il est aussi souhaitable d'organiser un usage partagé des locaux scolaires lorsque des activités périscolaires s'y déroulent. Dans un certain nombre d'académies, les réflexions se sont traduites par des **chartes relatives à l'usage des locaux et à l'organisation des temps de transition.**

L'organisation de ces différentes transitions participe aux réflexions habituellement conduites avec les représentants des parents d'élèves au sein du conseil d'école sur les moments d'accueil et de départ des élèves, sur l'entrée en classe après la coupure du week-end, la pause après déjeuner, le moment entre la sieste et la reprise des activités scolaires ou périscolaires...■

En lien avec la mairie, l'école doit veiller à la bonne articulation des temps scolaires et des temps périscolaires et aux transitions entre les activités

différents moments est indispensable pour aider l'enfant à construire ses repères dans le déroulement de la journée.

4 Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants

En organisant différemment les temps scolaires et périscolaires, il est possible d'offrir des activités de loisirs et des activités culturelles à tous les enfants alors que seulement 20 % d'entre eux y avaient accès auparavant.

Cependant, l'enfant a besoin d'une alternance entre des temps d'activité (apprentissage, jeux...), des temps calmes et des moments de repos.

Tout particulièrement à l'école maternelle, la succession des différents moments de la journée de l'enfant doit éviter un « empilement d'activités » qui pourrait être générateur de fatigue.

L'enfant a besoin d'une alternance entre des temps d'activité (apprentissage, jeux, etc.), des temps calmes et des moments de repos

Pendant le temps scolaire, les enseignants proposent en alternance des séquences d'activités, des moments de repos, des temps de jeux, essentiels pour les jeunes enfants. La durée des activités varie selon l'âge des enfants et le niveau de guidage de la tâche.



S'agissant du temps périscolaire dont la responsabilité relève des communes, les spécialistes soulignent, **pour les enfants de 3 à 5 ans, qu'il est souhaitable que les activités périscolaires soient adaptées à leurs capacités, qu'elles préservent des temps calmes ou de repos dont les enfants ont besoin notamment en maternelle**, et leur permettent de prendre le temps

de jouer, d'observer, d'agir, de manipuler, de lire, de chanter, de rêver... et d'avoir aussi du « temps pour soi ». Comme pour les activités scolaires, la durée des activités

périscolaires et leur niveau de guidance peuvent être variables selon l'âge des enfants.



L'analyse des **bonnes pratiques constatées au niveau territorial** montre que ces temps périscolaires peuvent permettre aux enfants de bénéficier

de temps calmes ou de repos si cela correspond à leur besoin ou encore de participer à des activités adaptées (rejouer à des jeux appris en classe qu'ils aiment particulièrement ; en découvrir de nouveaux ; manipuler de nouveaux objets ; jouer avec de petits instruments de musique ; chanter ; réentendre leurs récits préférés, jouer à les mimer, à en reprendre les dialogues ; s'exercer avec des engins roulants, vélos, porteurs, tricycles, trottinettes ; réaliser des travaux manuels ou d'arts plastiques...).

En lien avec la commune, une concertation régulière entre les équipes pédagogiques et les personnes prenant en charge les enfants sur le temps périscolaire est indispensable. Il faut savoir réorienter, réaménager si nécessaire, les propositions en cours d'année, en fonction des besoins évolutifs et des intérêts des enfants. Les échanges d'expérience peuvent y aider. ■

La mise en œuvre de la réforme des rythmes à l'école primaire doit s'appuyer sur des collaborations entre tous les partenaires de l'école (enseignants, directeurs, ATSEM, parents, personnels communaux, intervenants, élus locaux, autres personnels de l'éducation nationale...). Ces collaborations et l'identification des bonnes pratiques permettent des adaptations progressives lorsque des questions sont soulevées comme c'est le cas avec l'école maternelle.

De nombreuses réponses ont été trouvées dans les différentes écoles et il importe de diffuser les meilleures pratiques identifiées sur le terrain. Ainsi, la question de la fatigue des élèves à l'école maternelle, qui ne date pas de la réforme des rythmes, trouve des réponses pratiques au travers des recommandations sur le respect des temps de sieste, l'organisation de la bonne transition entre les activités et l'offre de davantage de temps calmes ou d'activités adaptées pour les plus petits.

UN RETOUR À LA SEMAINE DE



JOURS

DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES



aide aux leçons, soutien aux élèves en difficulté, projet d'école, etc.

DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



dans le cadre de projets éducatifs

29 janvier 2010

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

publie un rapport préconisant, afin de tenir compte des rythmes biologiques de l'enfant, d'adopter une année scolaire

de 180 à 200 jours



RYTHMES SCOLAIRES

Du meilleur temps pour apprendre à l'école

DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2013



UNE ANNÉE de 180 jours de classe contre seulement 144 auparavant



TOUJOURS 24h d'enseignement par semaine

1,3 MILLION D'ÉLÈVES bénéficient des nouveaux rythmes avant une généralisation à la rentrée 2014



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES PERMET DE :

PROGRAMMER les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande



MIEUX RÉPARTIR les heures de classe sur la semaine



ALLÉGER la journée de classe



CRÉDIT : Ministère de l'Éducation nationale - octobre 2013

Les parents doivent pouvoir s'adresser aux équipes pédagogiques et éducatives pour obtenir des informations complémentaires à celles qui leur sont transmises ou mises à leur disposition dans les locaux de l'école. Une information claire et régulière des parents est en effet utile pour que cette nouvelle organisation des temps de vie scolaire et périscolaire soit pleinement partagée au sein de la communauté éducative.■

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ECOLES MATERNELLES

**Réunion du jeudi 17 avril 2014
Compte-rendu**

Présents

M. Audebert – responsable de secteur périscolaire Sud – Service Education – DTE – Ville de Rouen

M. Boukraa – Responsable des Accueils périscolaires – Service Education – DTE – Ville de Rouen

Mme Braquehays – Chargée de mission Politiques éducatives – DTE – Ville de Rouen

Mme Burban – Parent d'élève de l'école Hameau des Brouettes

M. Castrale-Bela – Directeur des Temps de l'enfant – Ville de Rouen

M. Cortes – Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Rouen centre

Mme Chanteloup – Directrice de l'école Jean de la Fontaine maternelle

M. Dechamps – Conseiller pédagogique de la circonscription Rouen nord

Mme Geoffroy – Médecin de PMI – Conseil général

M. Hache – Animateur référent écoles Brière/Franklin – Service Education – DTE – Ville de Rouen

Mme Hulin – Chef de service Petite enfance – DTE – Ville de Rouen

M. Marchand – Adjoint au Maire en charge des écoles et des centres de loisirs – Ville de Rouen

Mme Plessis – Chef de service du Personnel technique et spécialisé – DTE – Ville de Rouen

Mme Renoux – Chef de service Education – DTE – Ville de Rouen

Mme Veret – Psychologue Petite enfance – DTE – Ville de Rouen

Mme Victoria – Directrice du groupe scolaire Clément Marot

La réunion débute par la présentation de Frédéric Marchand, nouvel adjoint au Maire en charge des Ecoles et des Centres de loisirs. Celui-ci précise qu'il s'inscrit dans la continuité des objectifs du mandat précédent. Il précise qu'il souhaite travailler en faveur du bien-être des enfants et du bien-être des équipes qui s'occupent des enfants.

1. PRESENTATION DES EXPERIMENTATIONS ENGAGEES DANS LES ECOLES

Une rencontre a eu lieu le 27 mars entre les services de l'Education Nationale et les services de la Ville, afin de sélectionner les écoles dans lesquelles seraient expérimentées chacune des pistes de travail identifiées lors de la première réunion du groupe de travail le 17 février.

Un retour de ces différentes expérimentations est présenté en début de réunion.

Objectif	Ecole sélectionnée	Présentation / bilan provisoire
Travail sur le repos (sieste, relaxation, activités calmes) et le retour au calme	Pauline Kergomard	Mise en place d'un atelier relaxation 4 jours par semaine : chaque enfant qui le souhaite peut en bénéficier au moins une fois par semaine. Séances de 30 minutes, basées sur des activités douces (musique, contes, expression corporelle...) Animatrice formée par une professionnelle ETAPS (éducatrice sportive). Début des séances le 5 mai 2014.
	Charles Nicolle maternelle	Mise en place de pôles d'activités de détente et repos (jeux calmes, activités manuelles...) 4 jours par semaine à partir de 13h (fin du temps méridien). Au signal de l'animateur référent, les enfants se regroupent par classes et se dirigent vers un animateur identifié. Difficulté sur la poursuite de cette démarche à 13h20, en l'absence de continuité par l'équipe enseignante. Travail à approfondir sur l'articulation entre temps scolaire et périscolaire.
Travail sur les repères (lieux, temps, adultes...)	Maurice Nibelle	Réunion prévue le 5 mai 2014.
	Thomas Corneille	Réunion prévue le 5 mai 2014.

Une expérimentation sur le retour au calme, menée à l'école Jean-Philippe Rameau élémentaire, est également présentée pour information aux membres du groupe de travail. Elle consiste en la mise en place d'un atelier « détente et temps calme » basé sur des exercices de relaxation et gym proprioception. L'animateur est accompagné par une enseignante qui maîtrise ces techniques et un professionnel ETAPS (éducateur sportif).

A la demande de Mme Burban, il est confirmé que les enfants participent aux ateliers du midi sur la base du volontariat. En revanche, les activités de retour au calme concernent tous les enfants.

Sur proposition conjointe des services de la Ville et de l'Education Nationale, l'expérimentation mise en place sur l'école Charles Nicolle a été étendue à l'école élémentaire, afin de porter cette démarche à l'échelle d'un « groupe scolaire ». Cette expérimentation n'est pas aujourd'hui pleinement opérante, dans la mesure où l'équipe enseignante ne souhaite pas s'inscrire dans cette démarche pour l'instant.

Certains enseignants de l'école ont émis le souhait d'une prise en charge des enfants par les animateurs jusque 13h30. Les Inspecteurs de l'Education Nationale rappellent que ce n'est pas possible : les enseignants étant statutairement responsables de leurs élèves à partir de 13h20, ils doivent les prendre en charge à cet horaire.

Les participants au groupe de travail s'accordent sur le fait que ces 10 minutes de transition (13h20-13h30) sont précieuses autour des enjeux de retour au calme. Les réflexions doivent donc être poursuivies conjointement, afin de mieux articuler temps scolaires et périscolaires dans une démarche de continuité éducative.

Les représentants de l'Education Nationale (IEN et conseillers pédagogiques) insistent sur le fait que ces démarches doivent pouvoir se mettre en place dans la négociation, afin de ne pas remettre en cause les organisations en place sur les écoles. Il s'agit plutôt de réussir à convaincre les enseignants afin qu'ils soient partie-prenante.

Les directrices présentes attirent par ailleurs l'attention sur l'impossibilité statutaire pour un directeur d'école d'imposer des décisions/organisations aux enseignants. D'autres impulsions sont donc nécessaires (Ville ou Education Nationale).

M. Castrale-Bela propose d'enclencher le travail et de mettre en place si besoin des solutions transitoires. Il rappelle toutefois que les objectifs visés dans le cadre de ces expérimentations sont partagés et contractualisés avec le Directeur académique des services de l'Education Nationale, dans le cadre du Projet Educatif de Territoire. Ces objectifs répondent par ailleurs aux attentes exprimées par les parents.

Les services de la Ville et de l'Education Nationale s'accordent sur l'importance de restituer ces expérimentations auprès de l'ensemble des directeurs d'école, lors d'un temps de présentation conjoint. Il est proposé de programmer ce sujet à l'ordre du jour de la réunion des directeurs qui devrait se tenir en fin d'année scolaire.

2. « ORGANISER AVEC UN SOIN PARTICULIER LA TRANSITION ENTRE LE SCOLAIRE ET LE PERISCOLAIRE »

Les enfants côtoient de nombreux adultes tout au long de la journée (parents, ATSEM, enseignants, animateur référent, agents périscolaires). La question de l'organisation des transmissions entre ces différents acteurs est mise au débat.

Dans les structures petite enfance municipales, les transmissions aux familles se font à la fois par écrit (cahier de liaison) et par oral. Des transmissions sont également organisées dans la journée entre les différents professionnels qui prennent en charge l'enfant.

Dans les écoles, il paraît difficile de mettre en place des cahiers de suivi qui permettraient de relater les événements majeurs de la journée de l'enfant : chaque équipe de professionnels (enseignants, ATSEM, agents périscolaires) dispose de ses propres outils et tous n'ont pas la même culture de l'écrit.

Les directrices expliquent que la plupart des transmissions se fait par le cahier de liaison. Les transmissions importantes (liées par exemple au déroulement de la journée) se font naturellement par oral avec les ATSEM et l'animateur référent, en vue d'une retranscription aux parents.

A 11h30 et 15h45, les temps de transmissions sont très courts, mais M. Audebert constate que les enseignants viennent spontanément sur le temps de goûter pour donner des informations aux animateurs référents.

Mme Burban propose de recentrer le débat du point de vue de l'enfant : comment l'accompagner dans ces transitions tout au long de la journée ?

Mme Victoria explique que les enseignants de maternelle travaillent beaucoup en classe sur l'emploi du temps.

Le groupe de travail décide d'expérimenter des pistes d'amélioration sur les transitions de 11h30, 13h20 et 15h45. Les projets pédagogiques des accueils périscolaires doivent notamment intégrer cette question, autour de la notion de repères pour l'enfant.

Les écoles identifiées sont Clément Marot maternelle et Jean de la Fontaine maternelle, en raison de l'implication des directrices dans le cadre de ce groupe de travail.

3. « ADAPTER LES ACTIVITES AUX BESOINS DES JEUNES ENFANTS »

Les représentants de la Ville constatent des attentes très fortes des parents en matière d'activités sur les temps périscolaires dès la maternelle. Au regard de la concentration sollicitée sur les temps d'apprentissage, les accueils périscolaires privilégient au contraire de petites activités libres ou semi-encadrées.

Les Inspecteurs de l'Education nationale font le même constat sur le temps scolaire : les parents sont en demande de production de travaux écrits dès la maternelle, alors que le travail en classe se fait plutôt sur l'oral et la manipulation.

Les membres du groupe de travail s'interrogent donc sur la manière d'expliquer aux parents que les contenus ne sont pas les mêmes en maternelle et en élémentaire.

Mme Burban évoque les réunions de début d'année. Elle indique toutefois une méconnaissance sur les méthodes, les modes de transmission et les projets, parce qu'il y a peu de temps d'échange.

M. Marchand rappelle le rôle des parents d'élèves élus pour poser les questions en conseil d'école et s'en faire ensuite le relais auprès des parents de l'école.

M. Castrale-Bela souligne que les enseignants transmettent des informations, notamment en début d'année, mais la transmission des informations sur le périscolaire n'est pas formalisée. La présence et la reconnaissance des animateurs référents contribuent toutefois, de l'avis de l'ensemble du groupe de travail, à améliorer ces transmissions d'information tout au long de l'année.

En début d'année, plusieurs directeurs d'école ont proposé aux animateurs référents d'être présents lors de la réunion de rentrée. Cette organisation a eu des effets très positifs, en permettant une communication conjointe sur l'articulation entre temps scolaires et périscolaires et les contenus respectifs.

Suite à un temps d'échange, il est proposé de généraliser la présence des animateurs référents lors des réunions de rentrée, et de l'étendre autant que possible aux autres personnels municipaux intervenant sur l'école (tant sur l'accueil des enfants sur les temps périscolaires que sur le service du repas et l'entretien des locaux) afin de permettre aux parents d'identifier l'ensemble des adultes de l'école.

Cette piste de travail devrait être présentée aux directeurs d'école en fin d'année scolaire, au cours de la réunion à laquelle ils seront invités conjointement par leur hiérarchie Education Nationale et par la Ville.

BILAN TRIMESTRE 1



SOMMAIRE

1- PUBLIC

2- ENCADREMENT

3- ATELIERS

4- CONTRAT DE RESPECT

5- ACCIDENTOLOGIE

INTRODUCTION

Ce bilan s'inscrit dans le cadre des moyens/outils mis en place pour évaluer les actions entreprises. Il concerne plus particulièrement les premiers mois de la mise en œuvre des Anim'actions.

Ce bilan comprend des informations d'ordre général et des bilans à propos des offres d'activités périscolaires, public, encadrements et d'autres items.

OBJECTIFS

Objectifs PEDT

- Améliorer les conditions d'accueil des enfants et des jeunes,
- Concevoir des projets éducatifs partagés en adéquation avec les besoins et les rythmes de vie des enfants et des jeunes,
- Penser et développer la plus-value éducative dans les activités proposées.

Objectifs Anim'actions

- Permettre à chaque enfant de bénéficier d'au moins 2 ateliers différents par semaine
- Favoriser la formation des agents (intervenants municipaux)
- Assurer une répartition équitable de l'offre entre les écoles, tant quantitativement que qualitativement
- Renforcer les offres des prestataires (intervenants externes)

TEMPS SCOLAIRE

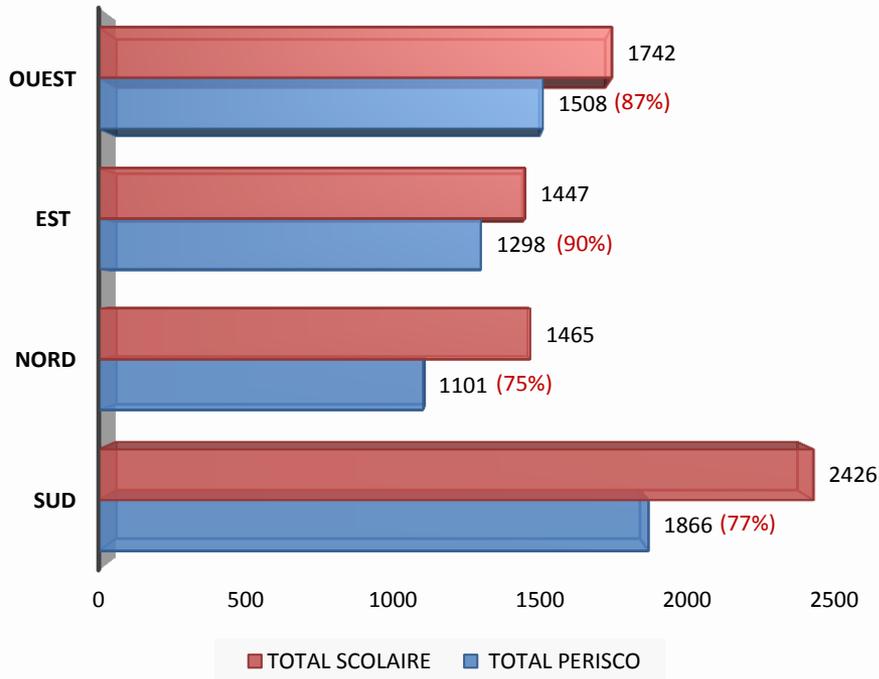
TEMPS PÉRISCOLAIRE

Total Effectif	7063 Dont 2933 maternelle 4128 élémentaire
Nombre écoles	53 dont 28 maternelle 25 élémentaires
Nombre classes	303 dont 117 maternelle 186 élémentaire

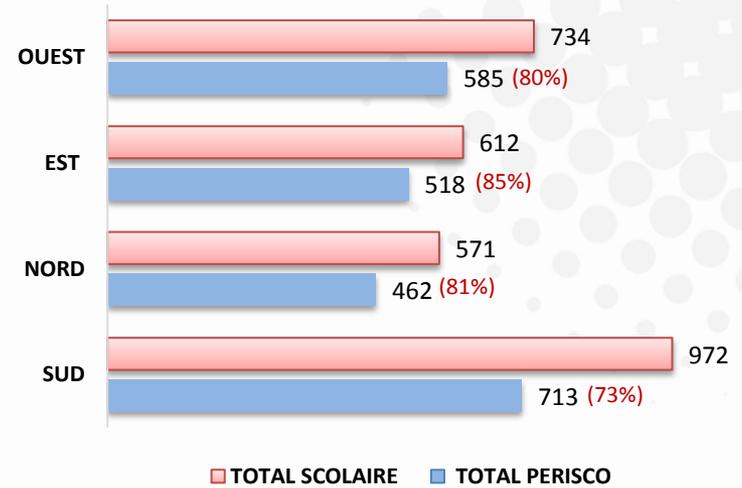
	Matin	Midi	Soir
Total Primaire	490	5773	2069
Ecole maternelles	240	2278	879
Ecoles élémentaires	250	3495	1195
	7%	82%	29%
	8%	79%	30%
	6%	85%	29%

PUBLIC

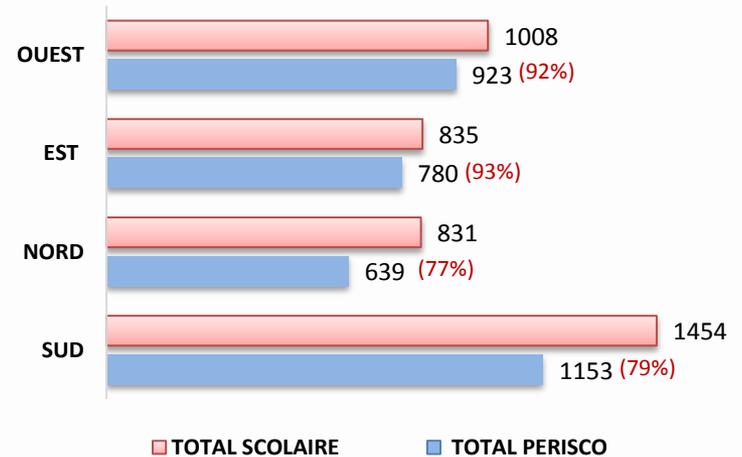
TOTAL EFFECTIF PERISCOLAIRE PAR RAPPORT AU TOTAL EFFECTIF SCOLAIRE (maternelle-élémentaire)



TOTAL PERISCOLAIRE vs TOTAL SCOLAIRE MATERNELLE

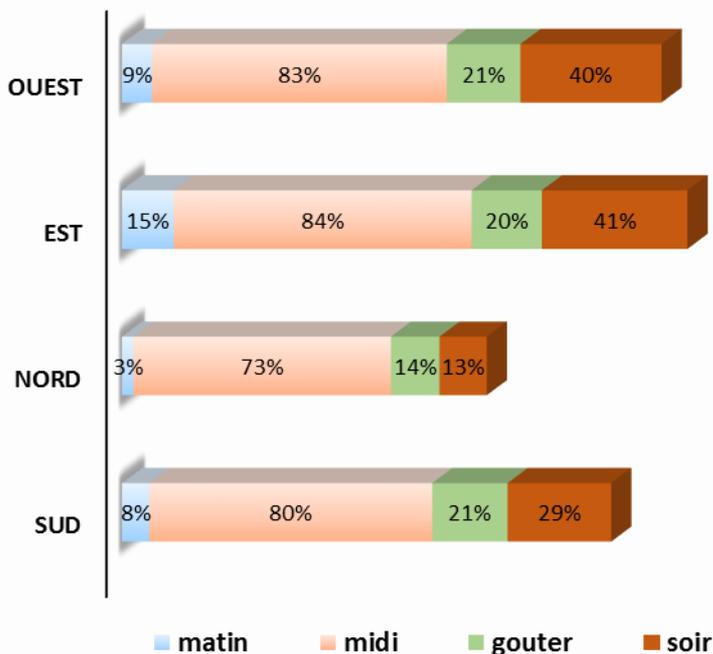


TOTAL PERISCOLAIRE vs TOTAL SCOLAIRE ELEMENTAIRE



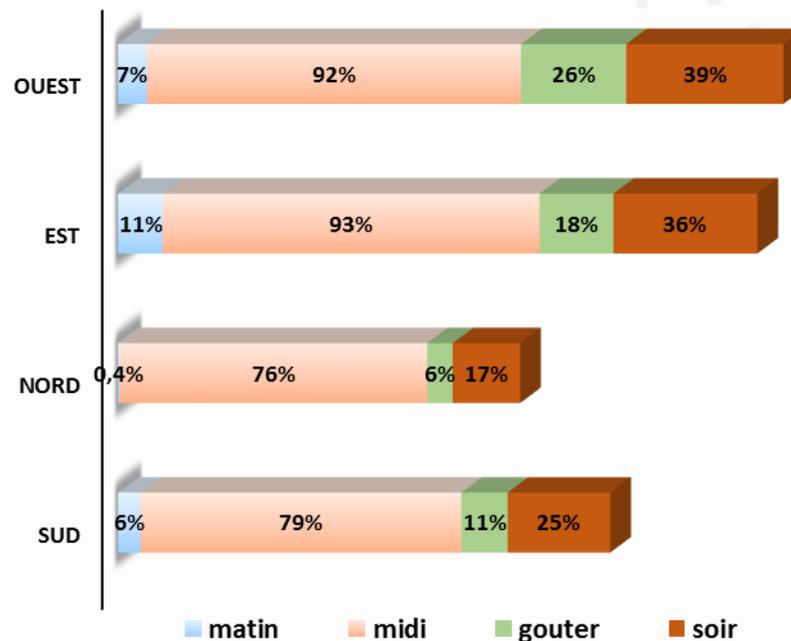
DONNEES ECOLES MATERNELLES

% DES EFFECTIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES PAR RAPPORT AU TOTAL EFFECTIF SCOLAIRE



DONNEES ECOLES ELEMENTAIRES

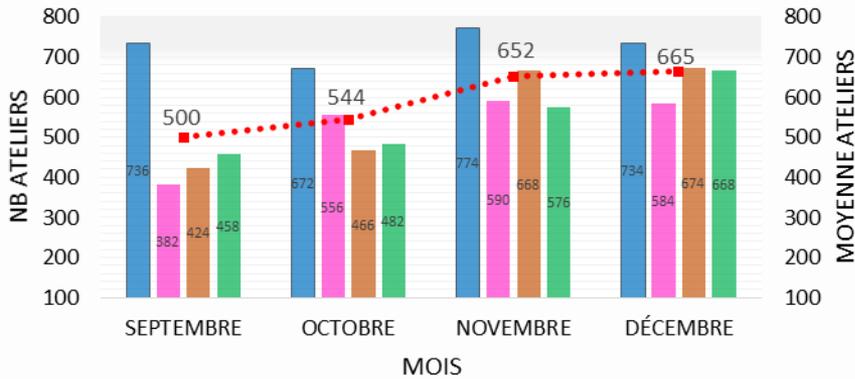
% DES EFFECTIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES PAR RAPPORT AU TOTAL EFFECTIF SCOLAIRE



ATELIERS

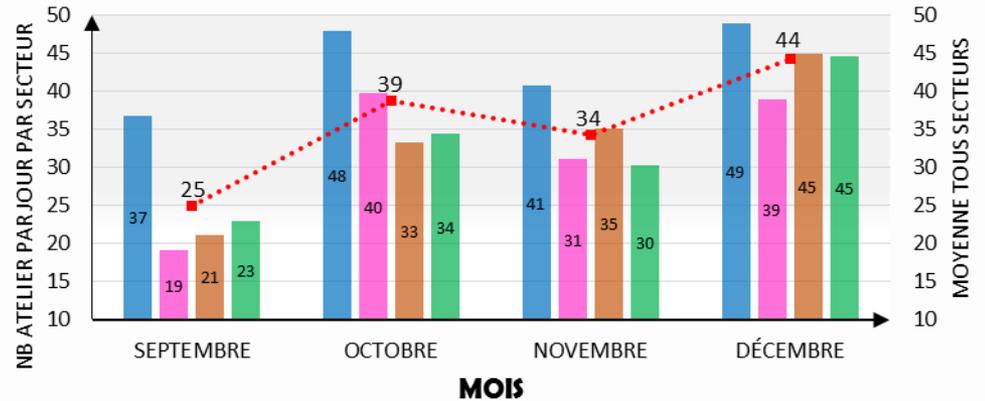


EVOLUTION NB DE SEANCES PAR MOIS PAR SECTEUR ET MOYENNE TOUS SECTEURS



■ SECTEURS SUD ■ SECTEUR NORD ■ SECTEUR EST
■ SECTEUR OUEST ● MOYENNE

EVOLUTION NOMBRE ATELIERS PAR JOUR PAR SECTEUR ET MOYENNE TOUS SECTEUR



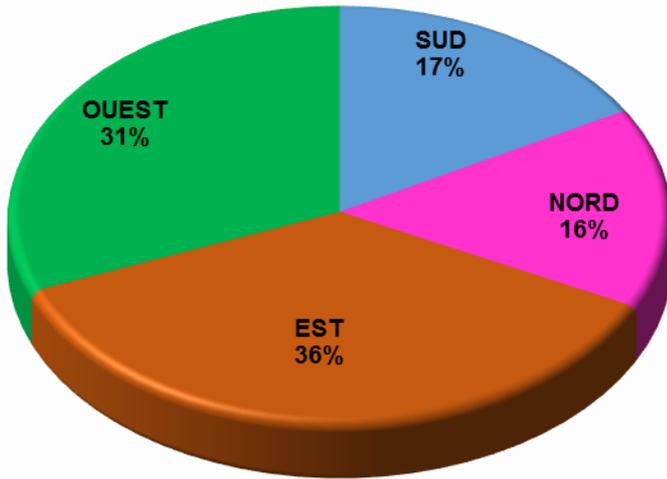
■ SECTEURS SUD ■ SECTEUR NORD ■ SECTEUR EST
■ SECTEUR OUEST ● MOYENNE ATELIER



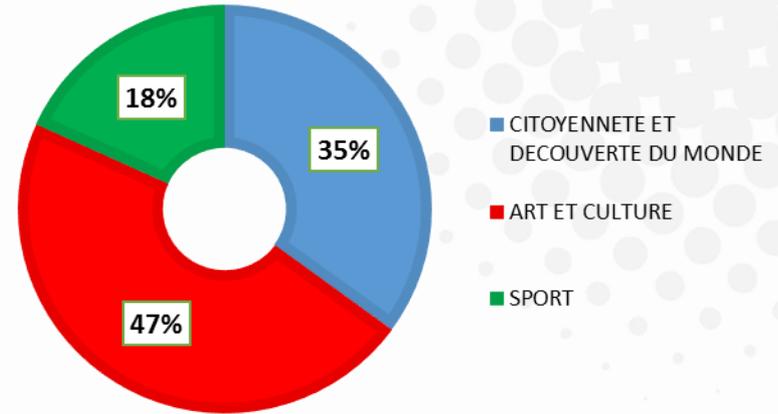
ATELIERS PRESTATAIRES



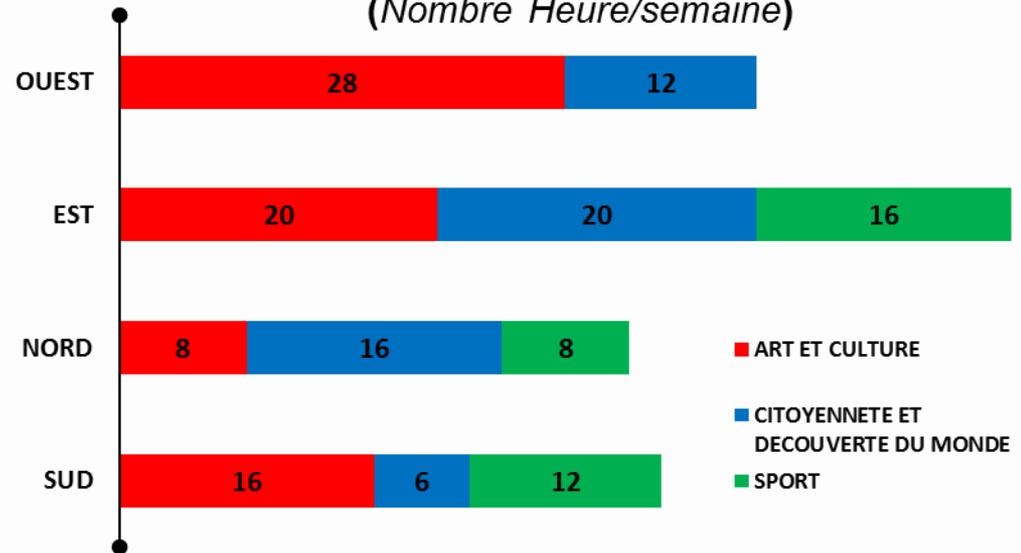
REPARTITION NOMBRE PRESTATAIRES SELON SECTEUR



LA PART DOMAINES

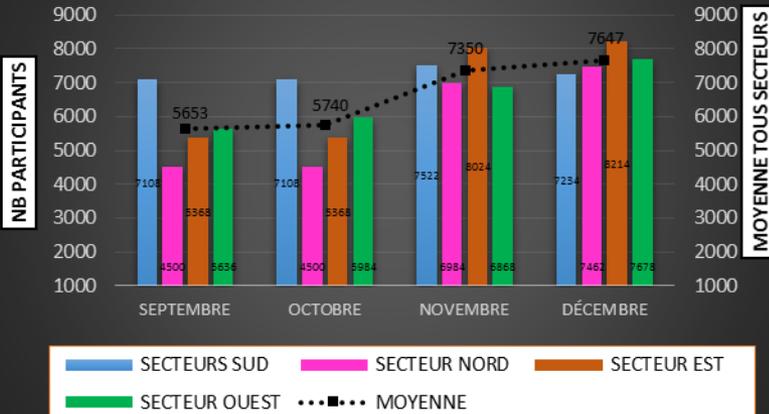


REPARTITION DOMAINES PAR SECTEUR
(Nombre Heures/semaine)

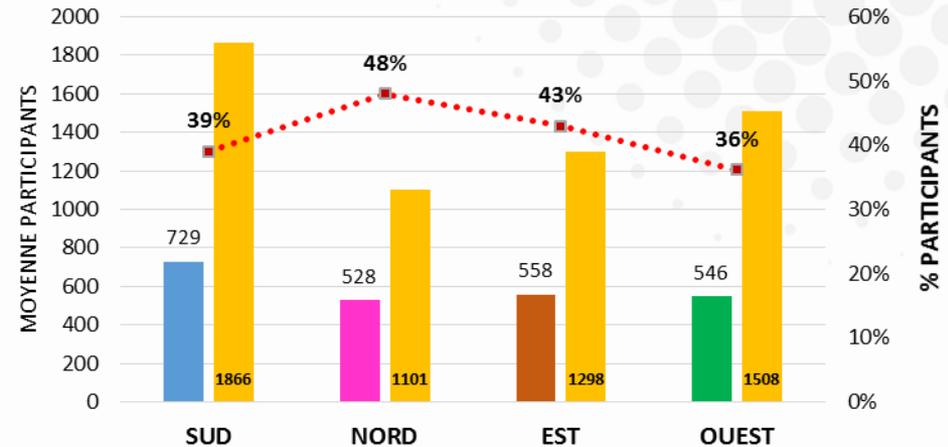


PARTICIPANTS

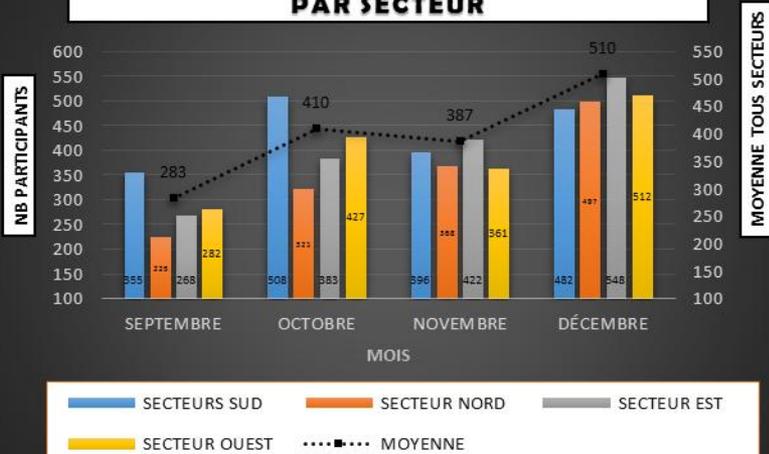
EVOLUTION NB PARTICIPANTS PAR MOIS & PAR SECTEUR



% PARTICIPANTS PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MIDI



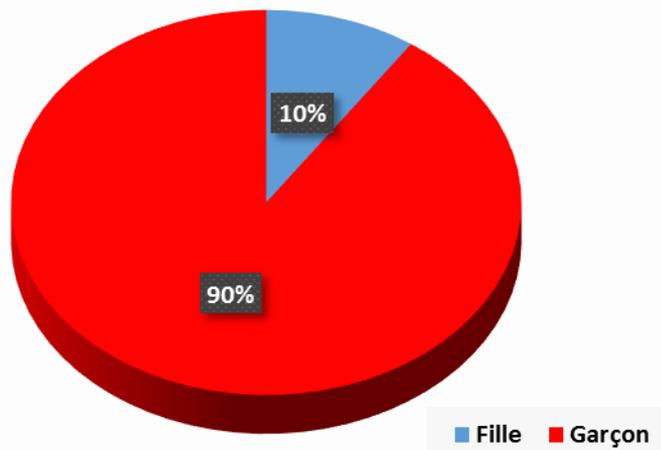
EVOLUTION NB PARTICIPANTS PAR JOUR & PAR SECTEUR



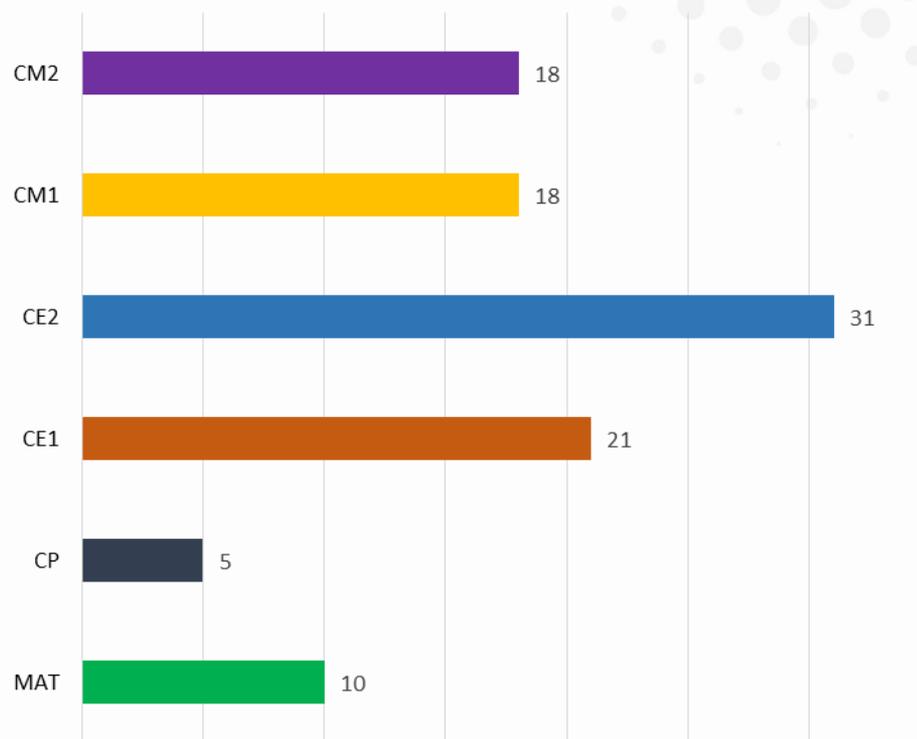
CONTRAT DE RESPECT



CONTRAT DE RESPECT ET GENRE



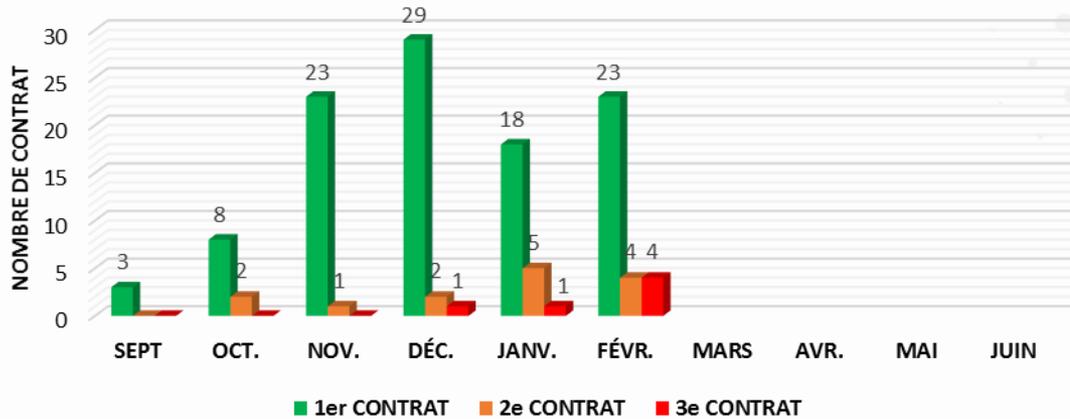
CONTRAT DE RESPECT SELON LES NIVEAUX



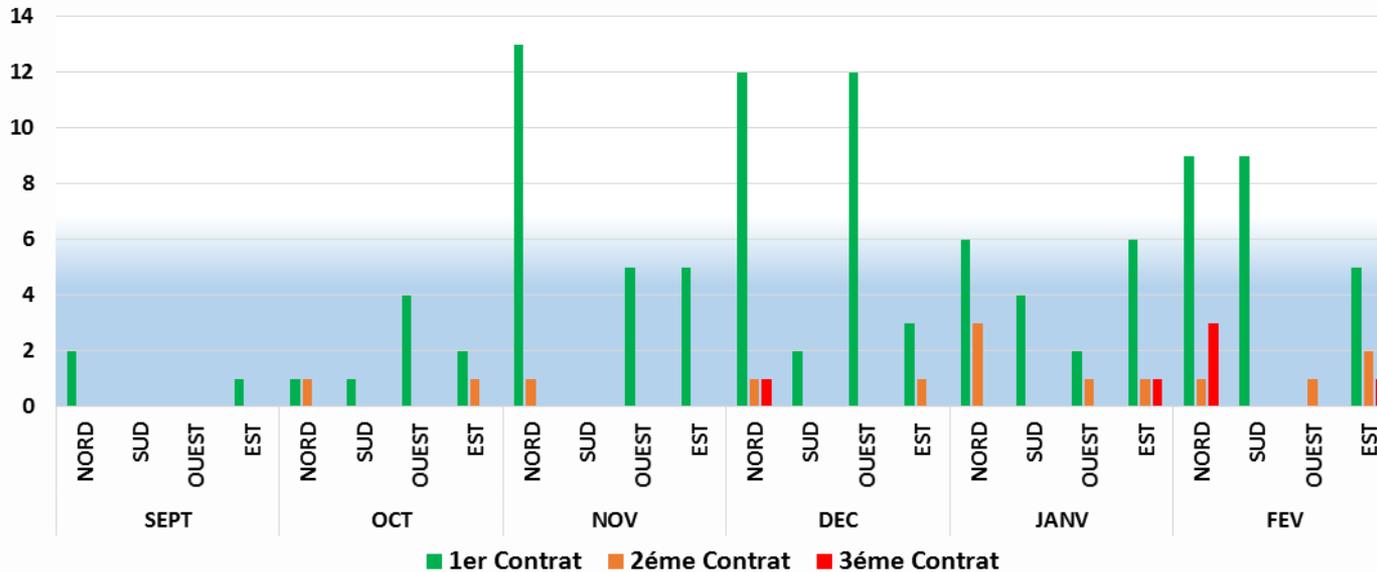
CONTRAT DE RESPECT



EVOLUTION DES CONTRATS



CONTRATS DE RESPECT PAR SECEUR



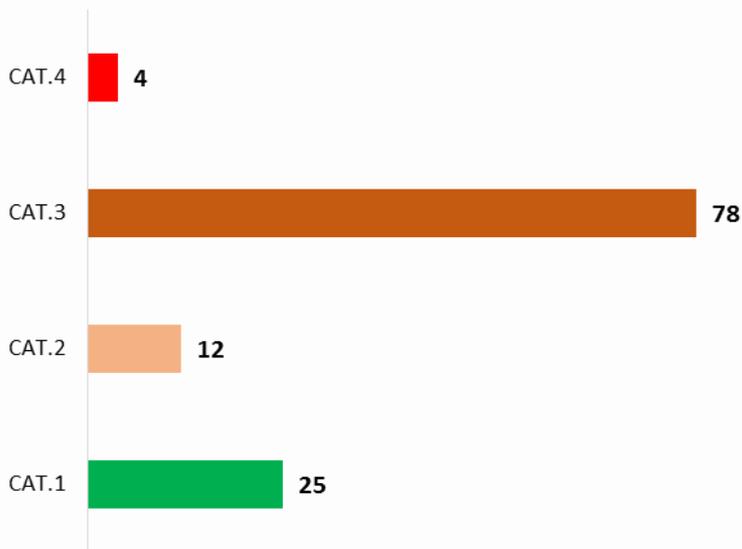
CONTRAT DE RESPECT



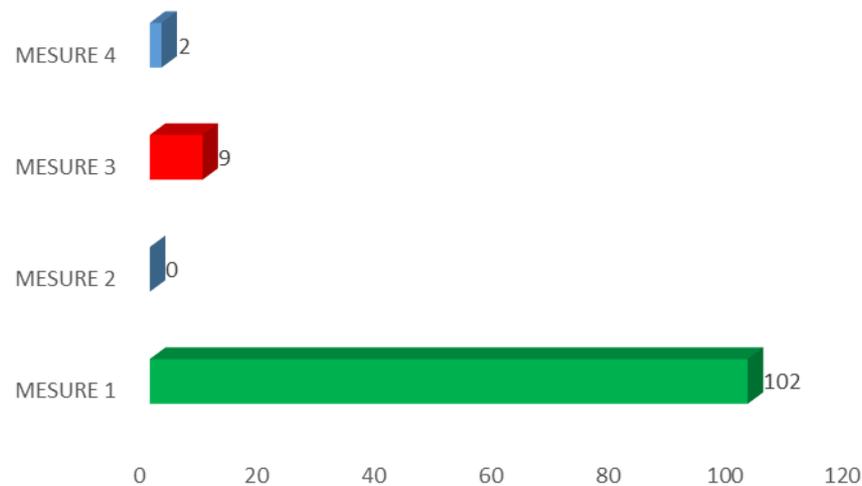
CATEGORIE 1	INSOLENCES, IRRESPECT PAIR, ADULTE
CATEGORIE 2	VIOLENCE VERBALE/insulte enfants Adulte
CATEGORIE 3	VIOLENCE PHYSIQUE
CATEGORIE 4	DEGRADATION BIENS/MATERIELS

MESURE 1	REPARATION (entretien, mise à l'écart, info aux parents)
MESURE 2	PARTICIPATION
MESURE 3	RESPONSABILISATION
MESURE 4	EXCLUSION TEMPORAIRE/DEFINITIVE

TYPE CATEGORIES DES FAITS



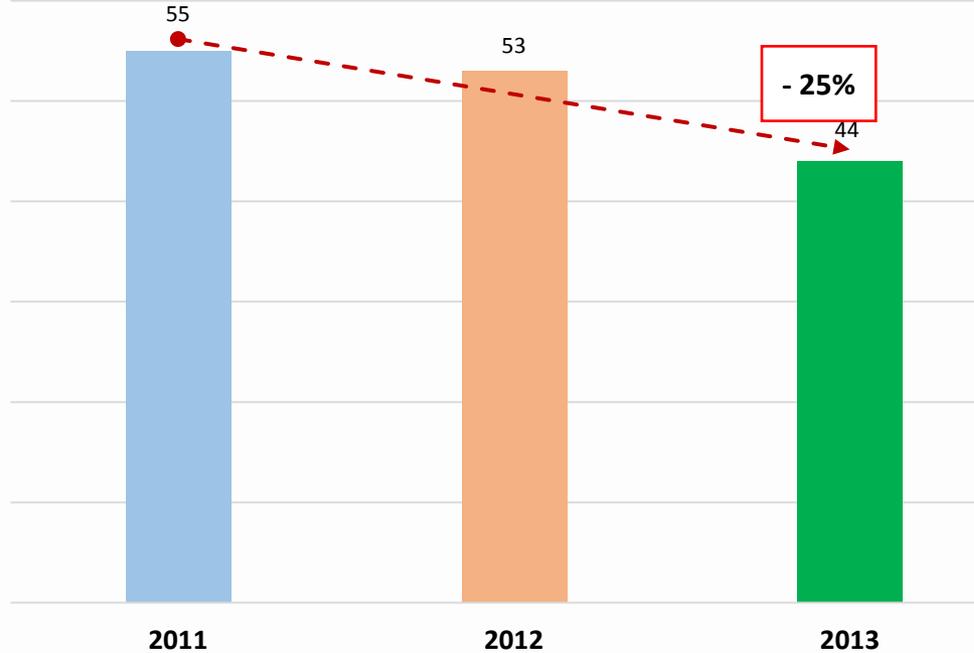
MESURES EDUCATIVES



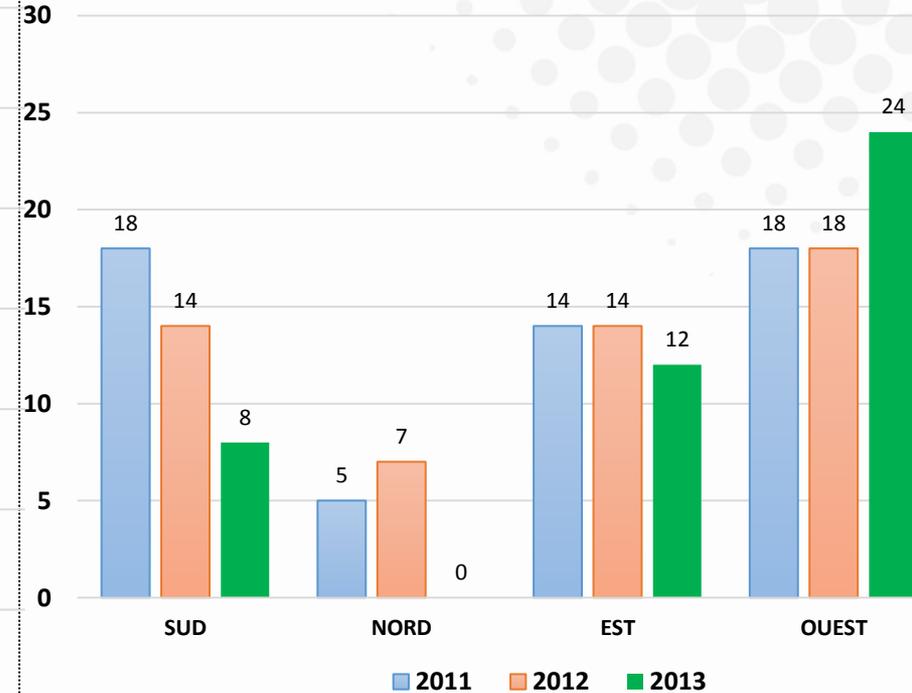
DECLARATION ACCIDENT



EVOLUTION DU NOMBRE DECLARATION SEP-DECEMBRE



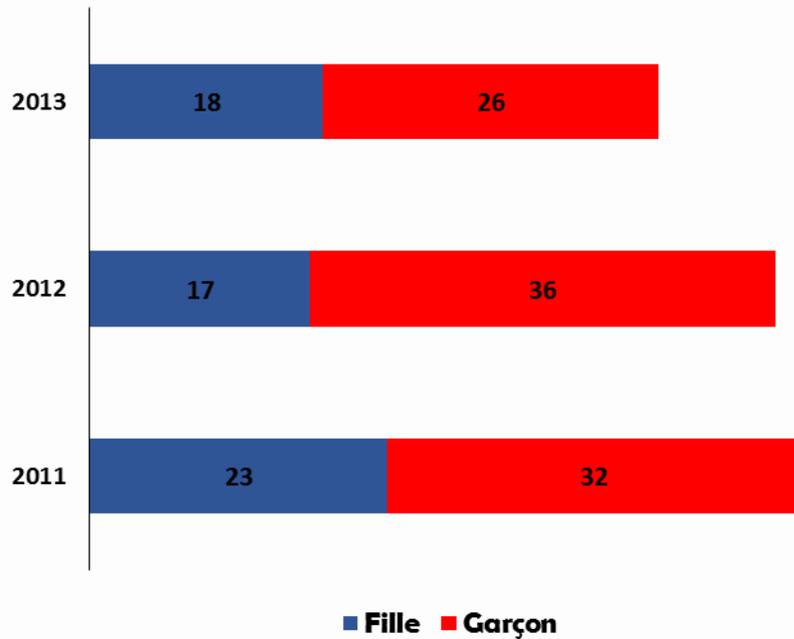
EVOLUTION DU NOMBRE ACCIDENT SEPTEMBRE A DECEMBRE PAR SECTEUR



DECLARATION ACCIDENT



GENRE ET ACCIDENT (SEPT-DECEMBRE)



CAUSE 1	Accident provoqué par un tiers
CAUSE 2	Accident provoqué par l'environnement (matériel, équipements etc.)

CAUSE ACCIDENTS (SEPT-DECEMBRE)

